



# Missionnaires Oblats de Marie Immaculée

Administration Provinciale

9916-110e Rue  
Edmonton -- Alberta

ce 30 janvier 1953

Aux Consultants Provinciaux,  
de la Province de l'Alta-Sask.

Mon Révérend et Cher Père,

*Re. P. Benoit-Rolland*

RE: CONSTRUCTION AU COLLEGE ST JEAN  
D'EDMONTON.

Hier P.M. nous avons eu réunion à la maison provinciale.  
Etaient présents: P. Provincial, LC Latour, P. Duhaime et les MM Diamond et  
Morin. Voici le résumé des délibérations et des suggestions:

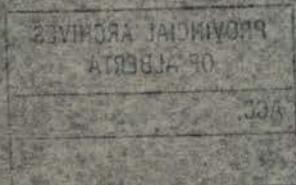
- 1) Les premiers estimés de \$40,000.00 et de \$80,000.00 comme coût total pour un dortoir, la moitié du gymnase et du couloir entre ces deux unités, ne sont pas justes. C'est plutôt \$105,000.00 au plus bas prix, que coûtera cette construction actuelle.
- 2) MM Diamond et Morin nous encouragent fortement à compléter le gymnase dans la même opération, pour une somme additionnelle de \$20,000.00. Les raisons évoquées sont une d'économie, et surtout étant donné le besoin de tout le gymnase, si on veut trouver du logement pour les 200 élèves en Septembre prochain.
- 3) M Morin désire continuer le travail de la construction au jour le jour, sans contrat, disant que c'est plus économique pour les Oblats. Mais il demande de laisser les Pères et les ouvriers sous l'impression qu'un contrat a été signé. Ceci pour faire éviter les critiques et les inquiétudes de la part des pères du collège...qui trouvent que la construction n'avance pas assez vite et que les ouvriers perdent leur temps.

Personnellement, je suis en faveur de tout ceci.  
De même pour le Père G.-M. Latour à qui j'en parlé ce matin. Qu'est-ce que vous en pensez?....

*Toute cette question demande  
à être révisée en Conseil.*

*JOP*

*J.O. Fournier*  
J.O. Fournier, OMI, prov.



Administrations d'États de l'Alberta

Administration Provinciale

Edmonton - Alberta

le 30 Janvier 1953



Aux Connaissances Provinciales  
de la Province de l'Alberta

RE: CONSTRUCTION DU COLLEGE ST JEAN  
D'EDMONTON.

Monsieur le Ministre, nous avons eu l'honneur de recevoir de votre bureau le 27 Janvier 1953, votre lettre en date du 27 Janvier 1953, relative à la construction d'un collège à Edmonton. Les Messieurs P. Provost, R. Dumas et M. Diamond ont été présents à la réunion qui a eu lieu le 27 Janvier 1953, à la maison provinciale.

1) Les premiers estimés de \$40,000.00 et de \$80,000.00 comme coût total pour un bâtiment, la moitié du gymnase et du couloir entre ces deux bâtiments, ne sont pas justifiés. C'est plutôt \$105,000.00 au plus par prix, que coûterait cette construction actuelle.

2) M. Diamond et moi-même nous recommandons formellement à compléter le gymnase dans la même opération, pour une somme additionnelle de \$30,000.00. Les raisons avancées sont que l'économie, et surtout étant donné le besoin de tout le gymnase, si on veut terminer au plus tôt les 200 élèves au deuxième trimestre.

3) M. Diamond désire continuer le travail de la construction au jour le jour, sans contrat, afin que l'on puisse demander pour les plans. Mais il demande de laisser les plans et les devis sous l'impression d'un contrat à été signé. Ceci pour éviter les critiques et les insultes de la part des gens du collège... qui trouvent que la construction n'avance pas assez vite et que les ouvriers gagnent trop d'argent.

Personnellement, je suis en faveur de tout ceci. Le même pour le Père M. Lacombe à qui j'en parle de temps en temps. Mais vous en pensez-vous?....

J. O. Courcier, C.M., Prov.

Toutte cette question devrait  
être levée en conseil.

*[Signature]*

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA  
ACC. 73.248

North Battleford, Sask

2 Janvier 1953

Re: construction au Collège St Jean.

Très Révérent Père.

J'ai pris connaissance de votre lettre du 30 janvier qui me n'est arrivée qu'aujourd'hui.

Je trouve les suggestions de M<sup>rs</sup> Morin & Diamond pleines de bon sens. D'ailleurs, pour ce qui est de compléter le gymnase - c'est précisément ce que j'avais essayé, sans succès, de faire admettre au R.R. Père, du Conseil en décembre dernier. Je suis encore du même avis - - - - - Ce que je comprends moins c'est la hausse des prix qui monte toujours - mais enfin - je ne suis pas homme du métier - et il faut bien accepter - - - - cette hausse, on ne peut rien y faire.

Too iliver en septembre prochain est-ce sérieux? Que peut-on espérer du Nord de la Saskatchewan - avec le Nouveau Collège de la Prince-Albert? Pour ma part je verrais le gymnase - non pas comme un agrandissement

mais simplement comme amélioration aux locaux  
du Collège —

Enfin si M. Mairn croit qu'il est plus  
profitable aux C.M.J. de continuer le travail selon  
les ententes du passé - que l'on continue ... - ce  
nous causera toujours assez cher —

R. Saint Albert - maison de retraite fermée —

Je puis pour le plan suivant :

Bâtisse neuve de 20, chambres - pour 40,000 -  
s'il y a moyen - - - avec possibilité d'agrandis-  
sement —

J'espère que vous êtes bien - Ici ça  
va - Je suis surchargé - - - J'étais presque  
décidé de me faire prédicateur - et répondre à votre  
très amable et encourageante invitation - mais ce  
n'est impossible - - - Si je puis réussir à terminer  
mon travail pour le 1<sup>er</sup> Mars - ce sera bien  
fait —

Je vous reviendrai - - -

José Michaud  
ord.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 73,248



CURIA GENERALITIA

MISSIONARIORUM OBLATORUM B.M.V. IMMACULATÆ

Roma, le 18 avril 1953  
VIA AURELIA, 290

Révérend Père Louis-Clément Latour, O.M.I., econ. prov.  
Edmonton.

Bien cher Père Latour,

Je regrette de ne pouvoir vous donner satisfaction immédiatement au sujet de l'emprunt de \$90.000 dont vous me parlez dans votre lettre du 11 courant. La raison n'est pas seulement l'encombrement de la besogne en cette veille du chapitre, mais c'est surtout l'impossibilité de nous prononcer avant le chapitre sur un emprunt de cet envergure.

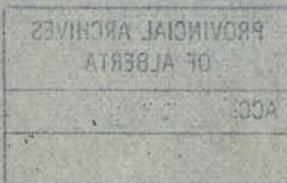
Le R.P.Servel, au nom du conseil généralice, avait laissé espérer à d'autres aussi des prêts sauveurs. Mais nous ne savons pas quelles mesures peut prendre le chapitre au sujet de nos possibilités de prêter. Quand nos délibérations capitulaires/ou nos entretiens extra-capitulaires nous aurons permis de voir clair dans notre trésorerie, nous pourrons vous donner des assurances sur un prêt en 1954 ou 1955.

Je vous conseillerais de rappeler à votre provincial d'avoir l'oeil sur cette affaire et de solliciter du P.Servel les assurances assez fermes que vous désirez. Vous auriez ainsi une chance d'être fixé sans trop tarder. Car pour ma part j'aurai trop de chats à fouetter pour suivre de près celui-là.

C'est tout ce que je puis vous dire pour le moment. J'espère que le retard nécessaire que je vous impose ne vous gênera pas trop dans votre construction déjà en marche.

Bien affectueusement dévoué en N.S.et M.I.

*A. Desnoyers, O.M.I.*  
A.Desnoyers, O.M.I., Ass.gén.



Le 15 avril 1955  
VIA AERIAL MAIL



OFFICE GENERAL  
MONTREAL, QUEBEC

Révérend Père Louis-Général Labour, O.M.I., évêque, prêtre.  
Edmonton.

Mon cher Père Labour,

Je regrette de ne pouvoir vous donner satisfaction immédiatement au sujet de l'emprunt de \$20,000 dont vous me parlez dans votre lettre du 11 courant. La raison n'est pas seulement l'insuffisance de la banque en cette veille du printemps, mais surtout l'impossibilité de nous procurer avant le chapitre sur un emprunt de ces sommes.

Le R. P. Sarvet, au nom du conseil général, avait laissé espérer à d'autres aussi des prêts semblables. Mais nous ne savons pas quelles mesures pour prendre le chapitre au sujet de ces possibilités de prêts. Quand nos délibérations éditoriales nos entretiens extra-officiels nous aurons pu en voir clair dans notre trésorerie, nous pourrions vous donner des assurances sur un prêt en 1955 ou 1956.

Je vous prie de rappeler à votre provincial d'avoir l'œil sur cette affaire et de solliciter du P. Sarvet les assurances exactes faites que vous désirez. Vous auriez ainsi une chance d'être fixé sans trop tarder. Car pour ma part j'aurais trop de plaisir à l'octroyer pour suivre de près celui-ci.

C'est tout ce que je puis vous dire pour le moment. J'espère que la retard nécessaire que je vous indique ne vous gênera pas trop dans votre construction de la marche.

Bien affectueusement donné en H.S. et M.I.

*A. Desnoyers, O.M.I., évêque*  
A. Desnoyers, O.M.I., évêque

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA  
ACC. 73.248



# Missionnaires Oblats de Marie Immaculée

Administration Provinciale

9916-110e Rue

Edmonton - Alberta

30 avril 1953.

Révérend Père J.O. Fournier, O.M.I.  
Maison générale des Oblats de M.I.,  
290, via Aurelia,  
Rome, Italie.

Révérend et bien cher Père Provincial,

Re : emprunt du Collège Saint-Jean - \$ 90,000.

Dans une lettre, en date du 11 avril et adressée au T.R.P. Desnoyers, O.M.I., je faisais part de la requête du gérant local de la Banque Canadienne de Commerce, demandant à l'Administration générale, à l'intention du bureau-chef, une lettre "attestant qu'elle sera en mesure de nous prêter telle somme, à telle date, ceci pour faciliter le dit prêt. Le bureau-chef, nous a-t-il dit, refuse tout prêt d'un tel montant, qui ne peut être remboursé dès l'année suivante, quoiqu'il soit plus large lorsqu'il s'agit d'églises ou de communautés." Vous vous souvenez que dans sa lettre du 31 janvier dernier, le T.R.P. Desnoyers avait laissé entendre qu'il serait peut-être possible à l'Administration générale de nous prêter un certain montant!

Le T.R.P. Desnoyers, dans une lettre du 18 avril, m'écrit qu'il ne peut "donner satisfaction immédiatement", à cause de "l'impossibilité de nous prononcer avant le chapitre sur un emprunt de cet envergure."

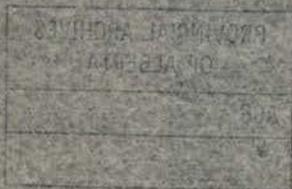
"Je vous conseillerais de rappeler à votre provincial d'avoir l'oeil sur cette affaire et de solliciter du P. Servel les assurances assez fermes que vous désirez. Vous auriez ainsi une chance d'être fixé sans trop tarder." C'est la raison de cette lettre, que je vous adresse.

Entre temps, le R.P. Duhaime s'efforcera de payer, avec le peu qu'il a en banque à cet effet, les comptes que réclament déjà les compagnies, mais il ne peut aller bien loin!

Priant Dieu que vous réussissiez auprès du R.P. Econome général, je me dis,

Bien filialement vôtre en N.S. et M.I.,

*L. C. Latour*  
O.M.I.



Commission des Archives de l'Alberta

Alberta Archives Commission

Alberta Archives Commission  
1000 - 10th Avenue  
Edmonton, Alberta



30 Avril 1984

Reçu de la Commission des Archives de l'Alberta  
le 30 Avril 1984  
à l'occasion de la remise de la somme de \$100,000.  
à titre de contribution à la Commission des Archives de l'Alberta.

Reçu de la Commission des Archives de l'Alberta - \$100,000

La Commission des Archives de l'Alberta a le plaisir de vous remercier de la somme de \$100,000 que vous avez versée à son profit le 30 Avril 1984. Cette somme sera utilisée pour la réalisation de projets de recherche et de conservation des archives provinciales. Votre contribution est précieuse et contribue grandement à l'élaboration d'un patrimoine documentaire de qualité pour l'Alberta.

Le Directeur, Commission des Archives de l'Alberta, vous remercie de votre contribution et vous prie d'agréer, Monsieur/Madame, l'assurance de sa haute considération.

Le Directeur, Commission des Archives de l'Alberta

*Handwritten signature and notes in cursive script.*

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 73,248



# Missionnaires Oblats de Marie Immaculée

Administration Provinciale

9916-110e Rue

Edmonton -- Alberta

Via Aurelia 290,  
Rome, Italie,  
ce 16 mai 1953.

Cher Père Latour,

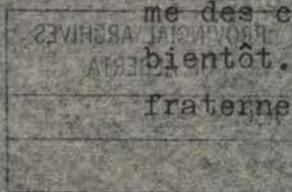
Enfin, je vous arrive avec la fameuse garantie demandée pour pouvoir emprunter à la banque. L'Administration générale n'a pas d'argent en caisse actuellement. Mais elle accepte de garantir l'emprunt de \$90,000.00 à la banque, payable d'ici un an à la banque. J'ai obtenu un emprunt du Père Michel du Mackenzie pour la somme de \$30,000.00 que nous pourrions avoir à l'automne ou au 1er janvier prochain. J'ai affirmé au T.R. Père que nous pourrions probablement nous servir de la somme de \$20,000.00 de la vente de notre résidence de P.A. et qu'ici un an nous pourrions trouver les \$40,000.00 quelque part. Comme cela il n'y a aucun risque pour l'administration générale de nous donner la garantie demandée. Ce n'est qu'à cette condition... que j'ai pu obtenir la garantie. Prière d'avertir quamprimum et l'économiste du collège et Georges-Marie. Maintenant que la construction est commencée... il faut marcher.

Ci-inclus copie d'une lettre envoyée à Mde Desmarais, permettant au frère Desmarais d'aller passer quelque temps avec sa mère avant son entrée au Précieux-Sang. Georges-Marie aurait pu régler le cas, mais puisqu'il me le soumet, j'ai pensé qu'il était difficile de refuser.

Mgr P.E. Léger de la C.C.C demande qu'on nomme un représentant ou correspondant à leur service d'information. Les Pères Cl. Tourigny et P.E. Breton seraient mes suggestions, si Georges-Marie n'a pas d'objection. Mais je lui laisse de trancher le cas. Il est difficile de m'en occuper d'ici.

Le chapitre continue son activité fiévreuse, espérant finir pour le 24 mai. On parle dans les coulisses des Pères Sanschagrín, Walsh, Birch, Drouart, Morabito etc comme des candidats possibles comme assistants!.. Nous le saurons bientôt. Père Desnoyers est à préparer ses valises. Bonjour et fraternel souvenir en N.S. et M.I.

*J. O. Fournier*  
J.O. Fournier, OMI, prov.







# Missionnaires Oblats de Marie Immaculée

Administration Provinciale

9916-110e Rue

Edmonton - Alberta

Via Aurelia 290,  
Rome, Italie,  
ce 16 mai 1953.

Cher Père Latour,

Enfin, je vous arrive avec la fameuse garantie demandée pour pouvoir emprunter à la banque. L'Administration générale n'a pas d'argent en caisse actuellement. Mais elle accepte de garantir l'emprunt de \*90,000.00 à la banque, payable d'ici un an à la banque. J'ai obtenu un emprunt du Père Michel du MacKenzie pour la somme de \*30,000.00 que nous pourrons avoir à l'automne ou au 1er janvier prochain. J'ai affirmé au T.R. Père que nous pourrons probablement nous servir de la somme de \*20,000.00 de la vente de notre résidence de P.A. et qu'ici un an nous pourrons trouver les \*40,000.00 quelque part. Comme cela il n'y a aucun risque pour l'administration générale de nous donner la garantie demandée. Ce n'est qu'à cette condition... que j'ai pu obtenir la garantie. Prière d'avertir quamprimum et l'économe du collège et Georges-Marie. Maintenant que la construction est commencée... il faut marcher.

Ci-inclus copie d'une lettre envoyée à Mde Desmarais, permettant au frère Desmarais d'aller passer quelque temps avec sa mère avant son entrée au Précieux-Sang. Georges-Marie aurait pu régler le cas, mais puisqu'il me le soumet, j'ai pensé qu'il était difficile de refuser.

Mgr P.E. Léger de la C.C.C demande qu'on nomme un représentant ou correspondant à leur service d'information. Les Pères Cl. Tourigny et P.E. Breton seraient mes suggestions, si Georges-Marie n'a pas d'objection. Mais je lui laisse de trancher le cas. Il est difficile de m'en occuper d'ici.

Le chapitre continue son activité fiévreuse, espérant finir pour le 24 mai. On parle dans les coulisses des Pères Sanschagrin, Walsh, Birch, Drouart, Morabito etc comme des candidats possibles comme assistants!.. Nous le saurons bientôt. Père Desnoyers est à préparer ses valises. Bonjour et fraternel souvenir en N.S. et M.I.

J.O. Fournier, OMI, prov.

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

Administration Provinciale de l'Alberta

Administration Provinciale

Alberta - Edmonton



1914-15

1915-16

1916-17

1917-18

Faint, mostly illegible text, likely a list or report of activities.

Faint, mostly illegible text at the bottom of the page.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA ACC. 73-248



# Missionnaires Oblats de Marie Immaculée

Administration Provinciale

2915-110e Rue

Edmonton -- Alberta

Via Aurelia 290,  
Rome, ce 7 mai 1953

Cher Père Latour,

Juste un mot pour répondre à la vôtre d'hier soir. Nous sommes en plein chapitre et les moments libres sont rares.

Re: Résidence de Prince-Albert, nous sommes d'accord, le P. Michaud et moi-même, de maintenir le prix de vente à 20,000, ce qui déjà est un prix minimum. Le Père Vice-Prov. pourrait se rendre à P.A. et arranger sur place pour un logis pour le P. LeBris. Le P. Maillet prendra résidence à l'Orphélinat. Mgr Blais pourrait permettre au P. Lebris de résider à l'Evêché en attendant que la chose se règle définitivement.

Le Père M. Lafrance est autorisé par la présente à procéder avec sa maison pour High-School Teacher. Prière de l'avertir.

*Collin*  
*de la*

La question d'un emprunt de l'Adm. gén. n'est pas encore réglée, ~~encore~~. Elle le sera sous peu. J'espère obtenir un emprunt d'un provincial pour la somme de 30,000 à 3%. Le Père Econome général n'a pas d'objection à nous donner un papier pour garantir l'emprunt à la banque pourvu qu'on trouve l'argent ailleurs d'ici un an. Mais c'est à l'Adm. gén. de se prononcer. Je vous écrirai aussitôt que j'aurai la réponse.

Bonjour et meilleur souvenir, cher Père Latour. Amitiés à Georges-Marie.

Fraternellement en N.S. et M.I.

*J.O. Fournier*  
J.O. Fournier, OMI, prov.







L.J.-C. et M.I.

CURIA GENERALITIA

MISSIONARIORUM OBLATORUM B.M.V. IMMACULATÆ

Roma, le 16 mai 1953  
VIA AURELIA, 290

Dans sa séance du 15 mai 1953, le Conseil généralice des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée a décidé de garantir que l'emprunt de \$90.000 fait à la Banque Canadienne Nationale d'Edmonton, Canada, sera remboursé dans le cours de l'année qui suivra la date du contrat d'emprunt.

Ce remboursement se fera de la façon suivante:

\$30.000 en janvier 1954;

\$30.000 en avril 1954;

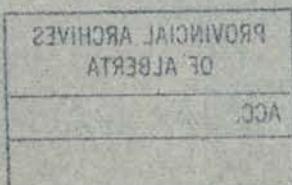
\$30.000 en juin 1954.

Par le Secrétaire Général du Conseil

*A. Desnoyers, O.M.I.*  
Anthime Desnoyers, O.M.I.

Assistant Général et Secrétaire.

Fait à Rome le 16 mai 1953.



Home, le 16 mai 1955  
VIA AERLIA 200



MISSIONARIES OBLATES OF THE IMMACULATE  
CONCEPTION

AIR MAIL BOND

Dans sa séance du 15 mai 1955, le Conseil général des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée a décidé de garantir l'emprunt de \$20,000 fait à la Banque Canadienne Nationale d'Edmonton, Canada, sera remboursé dans le cours de l'année qui suivra la date du contrat d'emprunt.

Le remboursement se fera de la façon suivante:

\$10,000 en janvier 1954;

\$10,000 en avril 1954;

\$10,000 en juin 1954.

Par le Secrétaire Général du Conseil

*A. Desjardins, S.J.*  
A. Desjardins, S.J.

Assistant Général et Secrétaire.

Fait à Rome le 16 mai 1955.

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA  
ACC. 73,248



# Missionnaires Oblats de Marie Immaculée

Administration Provinciale

9916-110e Rue

Edmonton - Alberta

28 mai 1953.

Révérend Père Edmond Servel, O.M.I.  
Econome général,  
Maison générale des Oblats de M.I.,  
290, via Aurelia,  
Rome, Italie.

Révérend et bien cher Père,

Re : emprunt de \$90,000. pour le Collège Saint-Jean.

Permettez-moi tout d'abord de reproduire  
textuellement deux lettres: la première, de l'Administration Générale;  
la seconde, Du Révérend Père Provincial.

"

le 16 mai 1953

Dans sa séance du 15 mai 1953, le Conseil généralice  
des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée a décidé de garantir que  
l'emprunt de \$90,000 fait à la Banque Canadienne Nationale d'Edmonton,  
Canada, sera remboursé dans le cours de l'année qui suivra la date du  
contrat d'emprunt.

Ce remboursement se fera de la façon suivante:

\$30,000 en janvier 1954;

\$30,000 en avril 1954;

\$30,000 en juin 1954.

Par le Secrétaire Général du Conseil  
Anthime Desnoyers, O.M.I.  
Assistant Général et Secrétaire.

Fait à Rome le 16 mai 1953.

"

"

ce 16 mai 1953.

Cher Père Latour,

Enfin, je vous arrive avec la fameuse  
garantie demandée pour pouvoir emprunter à la banque. L'Administration  
générale n'a pas d'argent en caisse actuellement. Mais elle accepte de  
garantir l'emprunt de \$90,000.00 à la banque, payable d'ici un an à la  
banque. J'ai obtenu un emprunt du Père Michel du MacKenzie pour la som-  
me de \$30,000.00 que nous pourrons avoir à l'automne ou au 1er janvier  
prochain. J'ai affirmé au T.R. Père que nous pourrons probablement nous  
servir de la somme de \$20,000.00 de la vente de notre résidence de P.A.  
et que d'ici un an nous pourrons trouver les \$40,000.00 quelque part.  
Comme cela il n'y a aucun risque pour l'administration générale de nous  
donner la garantie demandée. Ce n'est qu'à cette condition... que j'ai  
pu obtenir la garantie. ....

J.O. Fournier, OMI, prov.

"

Ministry of Education and Scientific Research

Ministry of Education and Scientific Research

1978-1979

Amman - Jordan



1978-1979

Dear Sir,  
I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 15th of the month of ...  
and in reply to inform you that the same has been forwarded to the concerned authorities for their consideration.

Yours faithfully,  
[Signature]

Director of the Department of ...

The attached copy of the ...  
is being furnished to you for your information and records.

Very truly yours,  
[Signature]

The enclosed copy of the ...  
is being furnished to you for your information and records.

Yours faithfully,  
[Signature]

Director of the Department of ...

1978-1979

1978-1979

Dear Sir,

I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 15th of the month of ...  
and in reply to inform you that the same has been forwarded to the concerned authorities for their consideration.

Yours faithfully,  
[Signature]



# Missionnaires Oblats de Marie Immaculée

Administration Provinciale

9916-110e Rue

Edmonton -- Alberta

Il découle donc de ces deux lettres que même si l'Administration Générale garantit actuellement l'emprunt de \$90,000., en définitive, c'est la Province seule qui doit en assurer, dans un an, le remboursement.

Or, des trois sources de remboursement que mentionne le Révérend Père Provincial, seule la première fournit actuellement une garantie sûre: les \$30,000. que nous prêteront, d'ici à un an, les Oblats du Mackenzie. Les deux autres ne pourront certainement pas satisfaire la banque: la résidence de Prince Albert n'est pas encore vendue --les Soeurs de la Présentation ont cependant offert \$19,000. comptant-- mais cette somme avait déjà été destinée à la maison des retraites fermées de Saint-Albert, et alors?; les \$40,000. que "nous pourrions trouver quelque part", où les trouverons-nous ?

Il n'est donc pas prudent, avec ces garanties, de contracter un emprunt de \$90,000. Le faire ACTUELLEMENT serait engager et la Province qui ne peut rencontrer ses obligations, et l'Administration Générale qui, encore une fois, même si elle nous donne une lettre de garantie, ne veut nullement prendre le risque du remboursement. D'autant plus que la lettre de garantie de l'Administration Générale a été adressée à la Banque Canadienne Nationale, alors qu'il avait été bien spécifié qu'il s'agissait de la Banque Canadienne de Commerce.

Voici donc ce que je suggère respectueusement, et que la Banque acceptera, car la chose a été discutée hier avec le gérant. Faire un emprunt initial de \$30,000. pour lequel l'Administration Générale donnera à la Banque Canadienne de Commerce, une lettre de garantie --mais pour \$30,000. seulement-- dans le même sens que celle fournie le 16 mai, tout en y ajoutant que cet emprunt sera payé en totalité, dans un an, par un prêt des Oblats du Mackenzie à la Province d'Alberta-Saskatchewan.

La Banque aurait aussi accepté une lettre de garantie du Révérend Père Provincial du Mackenzie, mais où le rejoindre? et le temps presse!

Cet emprunt aura ainsi les garanties nécessaires de remboursement en temps voulu, et le Collège Saint-Jean aura aussi les fonds nécessaires pour continuer ses travaux de construction jusqu'au retour du Révérend Père Provincial...

Vous remerciant, Révérend et bien cher Père, de votre bienveillante assistance, je me dis,

Bien sincèrement vôtre en N.S. et M.I.,

Econome provincial.



Commissionaires (Deputes) of the Province of Alberta

Administration

Edmonton, Alberta

1911-1912



The Commissionaires of the Province of Alberta have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 14th inst. in relation to the matter mentioned therein.

It is noted that you have advised that you are desirous of having the same referred to the Commissionaires of the Province of Alberta for their consideration. It is the policy of the Commissionaires to refer all such matters to the appropriate authorities for their consideration.

The Commissionaires of the Province of Alberta have the honor to advise you that the same has been referred to the appropriate authorities for their consideration. You will be advised of the result of their consideration as soon as it is available.

Very respectfully,  
Commissionaires of the Province of Alberta

Yours faithfully,  
Commissionaires of the Province of Alberta

Very respectfully,  
Commissionaires of the Province of Alberta

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 73.248

Collège  
S-Jean



Collège Saint-Jean,  
Edmonton, Alberta.

ce 18 septembre, 1953.

Aux Révérends Pères Oblats,  
Province de l'Alberta-Saskatchewan.

Mon Révérend et bien cher Confrère,

Après consultation et avec l'approbation chaleureuse du R. Père Provincial, je me permets de vous envoyer cette lettre circulaire. Elle vous apporte, avec nos fraternels et sincères remerciements pour l'encouragement et le soutien du passé, l'expression de notre désir de travailler sans relâche à faire de notre collège Saint-Jean une pépinière de vocations.

Les nouvelles constructions ne sont pas encore terminées. Mais elles le seront bientôt. Un dortoir vaste et à l'épreuve du feu, une salle de récréation moderne, de belles grandes salles de classe bien aérées et éclairées seront à la disposition de notre jeunesse étudiante. De 150 élèves que nous avions l'an dernier, nous sommes rendus maintenant à plus de 200. Comme l'on dit, "les murs seront pleins à craquer". Quoique tout ceci apportera un surcroît de travail au personnel de la maison, nous nous réjouissons de ce que la Divine Providence nous en envoie un si grand nombre. L'avenir s'annonce des plus favorables.

Parmi cette jeunesse nombreuse, plusieurs donnent des signes de vocations. Nous les avons acceptés tous, espérant pouvoir aider ceux qui étaient moins favorisés du côté financier. Nous voici au début de l'année avec une vingtaine d'élèves qui auraient besoin de secours. Nous pouvons disposer de \$700 en bourses. Mais il nous en faut encore beaucoup plus. Il faudrait ajouter à ceci, la somme de \$1,500. Cette lettre circulaire vous est donc envoyée, mon cher Confrère, pour vous tendre la main. Le R. Père Provincial a déjà, l'an dernier, reçu plusieurs promesses d'entr'aide de la part des Pères de la Province pour cette cause qui mérite notre soutien fraternel. Alors, si quelqu'un d'entre vous pouvez disposer facilement d'une somme d'argent qui nous aiderait à combler ce déficit en faveur des vocations, nous vous serions bien reconnaissants de nous la faire parvenir. Nous nous ferons un plaisir d'en accuser réception et de vous tenir au courant de l'aide apportée.

Avec les vœux de la communauté pour le succès de vos oeuvres et entreprises, je vous exprime de nouveau mes sentiments de reconnaissance pour vos fraternels encouragements.

Bien vôtre en N. S. et M. I.,

F. Thibault O.M.I., Supérieur.

*F. Thibault omi*

Walter White  
1957

69613  
140  
55613

Faint, mostly illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Additional faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Faint text at the bottom of the page, possibly a signature or date.

+ L.J.Ch. et M.I. Rome, le 12 Décembre 1953

Révérénd et bien cher Père Provincial,

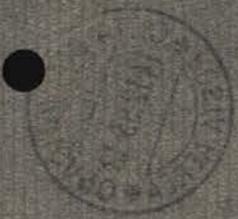
Le T.R.P. Général me fait part d'un passage de votre dernière lettre, dans lequel vous lui demandez si, pour l'emprunt que vous faites au Mackenzie, vous devez passer par l'Administration Générale, ou traiter directement.

Du moment que vous avez obtenu l'autorisation de contracter cet emprunt, vous pouvez procéder, sans plus, à cette opération. La maison Générale aurait pu servir d'intermédiaire si vous aviez été loin. Mais le compte du Vicariat de Missions du Mackenzie se trouve précisément à Edmonton: il est tout naturel que vous traitiez directement, et que vous rédigiez un contrat entre vous relativement à cet emprunt.

Une lettre reçue ces jours-ci du R.P. Mousseau me laisse entendre que tout est prêt, du côté du Mackenzie, pour vous remettre la somme en question de \$ 30 000.00.

Vous souhaitant de bonnes et saintes fêtes de Noël, je vous renouvelle, Révérénd et bien cher Père, mes sentiments les plus fraternellement dévoués en N.S. et M.I.

*Spivak*







# Collège Saint-Jean

8406-91E RUE EDMONTON, ALTA.

Re. René Mathieu

T.R.P. J.O. Fournier OMI, provincial  
Maison Provinciale  
Edmonton, Alberta

le 31 mars, 1954

Bien cher Père,

M. René Mathieu, élève de Belles-Lettres et du grade 12 demande d'entrer au noviciat dès cette année. Les motifs qu'il donne sont les suivants:

1) une question financière réelle qui le met à la gêne 2) Une question d'études:

il semble bien en effet que s'il fait sa Rhétorique au Collège, il y ait danger qu'il se décourage, non pas qu'il manque d'intelligence, mais plutôt à cause de certaines difficultés avec les professeurs du Classique qui l'encouragent plus ou moins. S'il a certaines difficultés dans son cours, c'est je crois dû au fait que nous l'avons fait avancer trop vite dans son classique. Vu que cela est en grande partie de notre faute, je suis d'avis après avoir consulté quelques Pères, qu'il serait préférable qu'il entre au noviciat dès cette année. Je crois que vous pourrez appliquer les mêmes arguments en faveur de Richard Héroux. Nous croyons en effet que l'année de noviciat leur donnera l'occasion de "mûrir" et ainsi de faire de meilleures études après le noviciat.

Respectueusement vôtre en N.S. et M.I.

*F. Thibault*  
Fernand Thibault OMI, recteur.

*Euc Lavoie*  
*J. O. Fournier*  
*J. L. Lavoie*  
*J. M. Lavoie*  
O.M.I.

College Saint-Jean

1000 RUE NOTRE-DAME



Faint, illegible text in the upper middle section of the page, possibly a header or introductory paragraph.

Main body of faint, illegible text, appearing to be several lines of a letter or document.

Lower section of faint, illegible text, possibly a signature block or concluding remarks.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC.

COLLEGE ST JEAN D'EDMONTON

ce 6 avril

54

Mr Alphonse T. Brosseau,  
11243 - 127 St.  
Edmonton, Alta.

Cher Monsieur Brosseau,

J'ai bien reçu votre magnifique chèque de \$100.00 en faveur de notre collège St Jean d'Edmonton, et je veux par la présente, vous en remercier de tout coeur. Vous êtes bien généreux pour cette oeuvre importante entre toutes de l'éducation de notre jeunesse.

Je formule des voeux pour que le Seigneur vous redonne au centuple, en faveurs bien spéciales sur votre famille, ce que vous venez d'offrir pour notre collège St Jean d'Edmonton.

Avec mes remerciements empressés, je vous exprime mes sentiments d'attachement fraternel à votre personne.

Respects et amitiés en N.S. et M.I.

J.O. Fournier, OMI, prov.

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 73, 248



RADIO - EDMONTON LIMITÉE

5000 W.

680 KC.

le 6 mai 1954.

Rév. Père O. Fournier, o.m.i.  
Provincial  
9916-110e rue  
EDMONTON.

Révérend Père,

Tel que vous me l'aviez demandé, je vous envoie copie de ma lettre  
au Révérend Père Thibault, Recteur du Collège St-Jean, au sujet  
de la Prière du Matin.

Veillez me croire,

Votre tout dévoué,

*Léo Rémillard*  
Léo Rémillard,

mk  
annexe



Copie

Le 5 mai 1954.

Rév. Père Fernand Thibault, o.m.i.  
Recteur  
Collège St-Jean  
8406-91 St.  
EDMONTON.

Révérend Père,

A sa dernière réunion le bureau de direction de CHFA discutait de programmes. Les membres du Comité ont constaté que durant la prière du matin il y avait souvent des annonces de séances, ventes de billets etc. Ces messieurs m'ont priés de me mettre en communication avec les autorités responsables, afin de leur demander s'il n'y aurait pas moyen de garder le programme "Recueillement" entièrement pour la prière du matin. Nous croyons qu'il serait avantageux de garder une formule assez semblable tous les matins, en changeant évidemment les méditations. Quelques fois nous avons entendu une recommandation aux prières. Certaines personnes ont fait remarquer qu'elles aussi auraient eu des gens à recommander. Nous croyons que ce serait beaucoup mieux si le réalisateur s'en tenait à une prière générale. Nous avons discuté de la chose avec le R.P. Fournier, Provincial, et il nous a suggéré de vous faire part de nos desiderata.

Nous vous remercions, Révérend Père, pour votre collaboration dans le passé, et soyez certain que les suggestions ci-haut mentionnées sont faites dans l'intérêt du Poste.

Je profite également de l'occasion pour féliciter le R.P. Mercure de l'intérêt qu'il porte à CHFA et pour son dévouement inlassable dans la réalisation de plusieurs émissions qui émanent directement du Collège St-Jean.

Veillez me croire,

Votre tout dévoué

Léo Rémillard,  
Gérant.





ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE

IN REPLY PLEASE QUOTE

DIV. FILE No. \_\_\_\_\_

Edmonton, Alberta.  
May 6th, 1954.

H. Q. FILE No. \_\_\_\_\_

Rev. J. O. Fournier, O.M.I.,  
Provincial Oblate Fathers of  
Alberta-Saskatchewan  
9916 - 110th Street,  
Edmonton, Alberta.

Dear Father Fournier:

Re: Civil Defence Preparations

Further to Sergeant Major Slinn's inter-  
view this date in connection with the above, in the  
event of disaster in Edmonton we are anxious to  
have available an alternate RCMP Headquarters.

It is understood that there would be  
suitable space in the basement of St. Johns College  
and in the St. Johns College gymnasium building  
located at 8406 - 91st Street, Edmonton.

May I please be advised whether this  
space would be made available to us in the event  
that same should be required.

Yours truly,

  
(F. A. REGAN) SUPT.,  
I:C "K" DIVN., C.I.B.

Alberta, August 1, 1951

Mr. J. O. Tomlinson,  
Provincial Office,  
Lester Mackenzie  
Bldg - 100th Street,  
Edmonton, Alberta.

Dear Mr. Tomlinson:

Re: West Bohemia Transitions

I refer to your letter of July 27, 1951, in which you request information regarding the West Bohemia Transitions. The information requested is available in the files of the Provincial Archives.

It is requested that you would be so kind as to return the original of the letter to the Provincial Archives, 100th Street, Edmonton, Alberta.

Very truly yours,  
John G. ...

*John G. ...*  
John G. ...  
John G. ...

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 73,248

May 8th

54

Mr F.A. Regen, Supt.  
I.C. "K" DIVN., C.I.B.  
R.C.M.P. Headquarters,  
Edmonton, Alta.

Dear Sir:

re: CIVIL DEFENCE PREPARATIONS  
(St John's College, Edmonton).

I acknowledge receipt of your letter of May 6th last, requesting authorisation to make use of space available at St John's College in Edmonton in event of a disaster.

The Oblate Fathers are only too willing to help the R.C.M.P. in this matter. All the available and suitable space at St John's College (i.e. the basement and gymnasium building) are at your disposal in case of necessity.

Respectfully Yours.

---

J.C. Fournier, C.M.I., Provincial Superior  
Oblate Fathers of Alta-Sask.

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 73.248

ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE

IN REPLY PLEASE QUOTE

DIV. FILE No. \_\_\_\_\_

May 10th, 1954.

H. Q. FILE No. \_\_\_\_\_

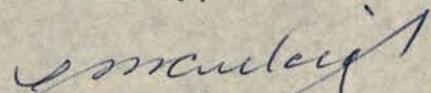
Rev. J. O. Fournier, OMI,  
Provincial Superior,  
Oblate Fathers of Alta-Sask.,  
9916 - 110th Street,  
Edmonton, Alberta.

Dear Father Fournier:

Re: Civil Defence Preparations  
(St. John's College, Edmonton)

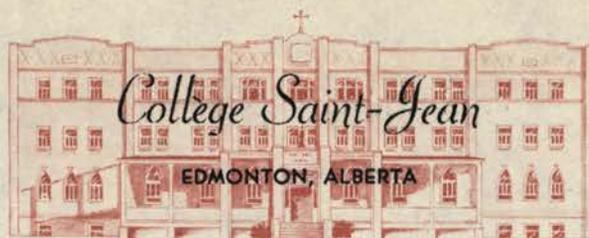
I have for acknowledgement your letter  
of May 8th last. Please accept my thanks for  
your cooperation in this regard.

Yours truly,

  
(G.M. CURLEIGH) A/Comm'r,  
O/C "K" Division.

ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 73.248



le 11 mars 1955

Rév. Père Provincial  
Maison Provinciale  
Edmonton, Alberta

Révérénd et bien cher Père:

Le problème de l'affiliation du collège va bientôt être soumis au Conseil Provincial. C'est mon droit, et je crois même mon devoir, de vous exprimer mon opinion sur ce sujet tant discuté ici. Je sais que je n'ai pas encore beaucoup d'expérience dans l'enseignement, mais il reste que je suis albertain de naissance et par conséquent passablement au courant des besoins du milieu albertain. Mon opinion vaudra ce qu'elle vaudra...

Il va sans dire que j'opte pour l'affiliation à Ottawa. Et une des raisons majeures de ce choix est que l'Université d'Ottawa est une université oblate et que nous sommes Oblats. Il m'a fait de la peine de constater que bon nombre de Pères du collège ont mis cet aspect de côté comme question de "sentimentalité". Quant à moi, je préfère beaucoup plus cette sentimentalité-là à cette autre qu'on appelle "nationalisme".

Je vois dans l'affiliation à Laval un obstacle pour les vocations dont nous avons tant besoin dans notre Province d'Alberta-Saskatchewan. Que diront, en effet, nos élèves (et leurs parents) quand ils verront que nous avons mis de côté notre propre université oblate pour nous affilier ailleurs? Ce manque de solidarité entre les membres de la grande famille oblate nous nuira beaucoup, me semble-t-il. Mais - problème plus grave encore - avec l'affiliation à Laval nos élèves seront très peu encouragés à faire leur entrée au noviciat après la rhétorique, puisque les examens du bac de Laval seront retardés après les deux philosophies. Personnellement j'ai tellement goûté mes années de philosophie à Ottawa (et la théologie évidemment aussi) que je suis tenté de regarder la situation qui existera avec l'affiliation à Laval, comme une injustice envers nos futurs candidats à la vie oblate. S'ils nous quittent après la rhétorique, en effet, ils ne jouiront d'aucun "crédit" universitaire, pour la bonne raison qu'ils n'auront pas encore passé d'examens à Laval.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

CHICAGO, ILLINOIS

January 1952

Dear Mr. [Name]:

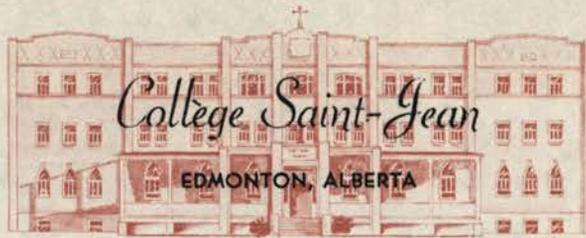
I have received your letter of [Date] regarding [Topic]. The information you provided is being reviewed by the appropriate departments. We will contact you again once a decision has been reached.

I am sorry that the process is taking longer than expected. We are doing our best to expedite the review. Your patience is appreciated.

If you have any further questions or need additional information, please do not hesitate to contact me. I will be happy to assist you.

Very truly yours,  
[Signature]

Enclosed for you are [Number] copies of [Document Name].



Un autre point qui touche à l'aspect oblat est celui-ci. Il me semble qu'on a déformé le sens du "refus" d'Ottawa à accepter un cours adapté à nos besoins. Il n'y a pas eu de refus catégorique mais avertissement que notre affiliation à l'Université d'Ottawa se ferait moyennant certaines conditions, semblables à celles exigées du Collège de Rouyn. Je ne vois rien de despotique, d'anti-culturel ou d'inhumain dans un tel avertissement (j'y vois plutôt une sauvegarde). Je suis certain, par ailleurs, que s'il y a certains accommodements à faire pour le besoin de notre milieu, il y aura moyen de faire des arrangements avec les autorités d'Ottawa. Après tout, ce sont des Oblats comme nous!

Ce qui est plus curieux dans cette affaire d'affiliation, c'est que nous sommes déjà rattachés à Ottawa, et que nous voulons rompre ces liens pour nous lancer sur un terrain inconnu. Nous n'avons jamais été totalement affiliés à Ottawa et nous ne pouvons donc pas prédire quelle sera notre situation. Sûrement elle sera meilleure que maintenant, tiraillés que nous sommes entre deux exigences: l'une pratique (pour ne pas dire pragmatiste) du Département de l'Alberta, l'autre classique et culturelle de l'Université d'Ottawa. - Je propose donc que nous restions attachés à "notre" université pour au moins faire l'essai de l'affiliation totale. Si ça ne marche pas, il y aura toujours moyen de nous tourner vers Laval. Au contraire, si nous nous détachons des nôtres maintenant pour nous affilier à Laval, que ferons-nous si cette dernière affiliation devient peu conforme à nos goûts ou trop exigeante pour nos besoins? Nous voyez-vous retourner à Ottawa pour redemander notre ancienne affiliation? Il faut garder ce que nous avons déjà, me semble-t-il, pour exploiter à fond tout ce que nous pouvons tirer d'Ottawa, quitte à nous affilier plus tard à Laval si la situation devient vraiment intolérable.

Mais je ne vois pas comment une situation semblable pourrait survenir. La mentalité du milieu ontarien est très semblable à la nôtre, et l'Université d'Ottawa, il me semble, sera amplement suffisante à nos besoins. D'autre part l'Université d'Ottawa est bilingue, et notre milieu albertain l'est aussi. Nos élèves doivent nous quitter avec la meilleure maîtrise possible des deux langues, non pas uniquement du français. C'est étonnant de voir que bon nombre des fervents de Laval sont précisément ces Pères qui ne peuvent faire du ministère bilingue, faute d'une connaissance suffisante de la langue anglaise.

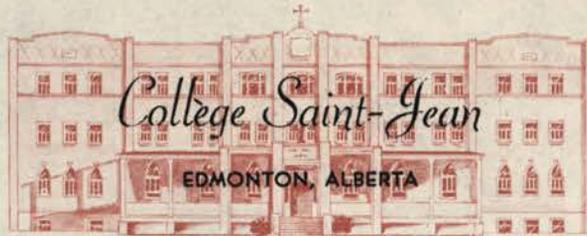
College of Business Administration

University of Wisconsin

The following information is being furnished to you for your information and is not to be used for any other purpose. This information is being furnished to you for your information and is not to be used for any other purpose. This information is being furnished to you for your information and is not to be used for any other purpose.

The following information is being furnished to you for your information and is not to be used for any other purpose. This information is being furnished to you for your information and is not to be used for any other purpose. This information is being furnished to you for your information and is not to be used for any other purpose.

The following information is being furnished to you for your information and is not to be used for any other purpose. This information is being furnished to you for your information and is not to be used for any other purpose. This information is being furnished to you for your information and is not to be used for any other purpose.



Ce qu'il y a de très curieux encore c'est que le programme proposé à Laval (et supposément accepté par cette Université) est calqué sur le programme d'Ottawa, et en bonne partie identique à lui. Ce que l'on veut donc obtenir de Laval, c'est précisément le cours que nous avons à Ottawa. L'Université d'Ottawa, contrairement à ce qu'on a affirmé, est suffisamment catholique et française pour nos besoins.

Le vote des Pères a donné pour résultat: Laval, 9 et Ottawa, 7. L'opinion est donc très partagée, et le personnel du collège est divisé en deux camps distincts. Les "lavalien" ont fait de la cabale avant la prise du vote et ont réussi à tirer de leur côté (à la dernière minute) un des nôtres. Le vote, à mon opinion, aurait normalement été: 8 à 8. Il est vraiment providentiel, je crois, que nous soyons arrivés ainsi à une impasse. Il aurait été très difficile d'accepter, de part ou d'autre, une décision basée sur un vote douteusement majoritaire. On avait suggéré d'accorder plus de poids aux votes de ceux qui avaient plus de dix années d'enseignement secondaire. Cela aurait évidemment fait pencher la balance du côté de Laval. Mais, heureusement, cette suggestion a été repoussée et un vote normal fut pris. Maintenant que la question est remise à la décision des autorités provinciales, nous nous sentons plus à l'aise. Et quelle que soit la décision prise par le Conseil Provincial, il sera certainement plus facile de nous soumettre.

Je vous ai dit franchement, cher Père Provincial, ce que je pense sur cette importante question de notre affiliation. L'avenir du collège va dépendre de beaucoup de la décision que vous prendrez. Je ne ressens aucune gêne à affirmer (même publiquement) mon allégeance envers notre université oblate. Je suis convaincu d'ailleurs que l'Université d'Ottawa favorisera beaucoup plus la mise en oeuvre des projets dont parle le T.R. Père Visiteur dans son magnifique Acte de Visite.

Je vous soumetts humblement ces quelques remarques et j'accepte d'avance la décision du Conseil Provincial, quelle qu'elle soit.

Bien sincèrement en N.-S. et M.I.,

*P. Maurice Blackburn*  
O. M. I.





BOX 279  
PHONE 38

ST. PAUL, ce 25 Mars 1955  
ALBERTA

Révérénd Père J. O. Fournier,  
Provincial O.M.I.  
Edmonton. (Alta)

Re: Collège et Fran

Bien cher Père,

Après lecture des différents rapports auxquels est venue s'ajouter un mémoire du Père Séverin Pelletier, je penche en faveur de l'affiliation du Collège avec l'Université d'Ottawa. Les quelques difficultés signalées par les partisans de Laval peuvent sans doute être surmontées, après discussions avec les autorités universitaires d'Ottawa.

- Ci-joint un rapport sur notre activité lors de notre assemblée des missionnaires, le 22 courant.

- Par la présente je tiens à vous informer que nous avons eu nos retraites mensuelles régulièrement, et que les Pères Gagnon et Martorella, qui doivent passer des examens, ont présenté des sujets de morale et de dogme et que leurs travaux ont été jugés très satisfaisants.

par les autres Pères présents, à savoir les  
P.P. Augin, Bouchard et moi-même.

Je vous renvoie sous plis séparé les  
documents du collège.

Amitiés et union de prières en N.S. et M.S.

Bernard Rolland  
O. M. S.

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 73.248



# Collège Saint-Jean

8406-91E RUE EDMONTON, ALTA.

T.R.P. Provincial  
9916-110 rue  
Edmonton, Alta.

le 15 juin.1955

Révérend et cher Père,

Comme l'Université Laval pose comme condition expresse de l'affiliation des cours d'été à cette Université, l'envoi d'un Père à ses cours régulier en vue de l'obtention de la Licence en Pédagogie et que d'autre part un tel cours serait l'affaire de trois ans pour un Père qui n'a fait aucune étude en ce domaine, je propose au Conseil provincial que le P. Champagne aille suivre les cours en pédagogie de l'Université Laval pour un an en vue du doctorat en pédagogie.

Je demande aussi la permission que les Pères dont les noms suivent aillent suivre des cours d'été à Ottawa:

- ✓ P. Drouin: en vue du doctorat en histoire; sa dernière année.
- P. Pelletier: littérature française contemporaine en vue du M.A. en français
- ✓ P. Régnier: en vue du baccalauréat en pédagogie.
- ✓ P. Durocher: en vue de M.É.A. en histoire
- ✓ P. Blackburn: un cours de chimie pour être mieux préparé à enseigner le cours de chimie d'Ottawa.
- ✓ P. Fortier: trois cours de latin en vue du M.A. en latin.

Les Pères Mercure et S. Arnaud suivront les cours de l'Université Laval au Collège.

Le P. Duchesneau ira à Red Deer suivre les cours de culture physique.

Le P. Forcade est déjà rendu à Seattle.

Le Pomerleu ira à l'Université d'Alberta si sa fonction d'économiste le lui permet.

Le P. Beauchamp ira à Cardston

Le P. Tétreault à Ste Agathe

Je voudrais moi-même faire le recrutement en Colombie.

Votre tout dévoué en JC et MI

Fernand Thibault OMI

N.B. Le P. Yadeau désire aussi suivre un cours de latin à Laval

College Saint-John



PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 73.248



# Collège Saint-Jean

8406-91E RUE EDMONTON, ALTA.

le 11 avril, 1956

T.R.P. Guy Michaud OMI, Provincial

Bien cher Père,

Pour vous aider dans la répartition des obédiences, je viens vous présenter ce que je prévois être nos besoins au Collège pour l'année scolaire 1956-57. Si vous voyez dans l'impossibilité de nous donner les Pères et Frères en nombre suffisant, il nous sera possible d'essayer de trouver de l'aide laïque à temps pour le mois de septembre 1957 et ainsi d'éviter les difficultés que nous avons eues au début de cette année scolaire par suite de manque de personnel.

A-Professeurs:

Comme les Universités d'Ottawa et d'Alberta nous demandent d'avoir au moins un Professeur possédant une maîtrise ès sciences, il nous semble que le P. Blackburn pourrait être envoyé étudier les sciences pour deux ou trois ans, alors que nous avons M. l'abbé Vicent qui possède l'équivalent de la maîtrise. En principe, M. Vincent ne doit demeurer au Canada que pour trois ans.

L'Université Laval a posé comme condition d'affiliation de nos cours d'été à Laval que nous envoyions étudier à Laval un Père chaque année en vue de l'obtention de la licence en pédagogie jusqu'à ce que nous ayons formé le corps professoral requis. Nous avons songé soit au P. St-Arnaud soit au P. Duchesneau. Le P. Champagne, qui est chargé de ces cours préfère le P. Duchesneau, qui, déjà s'intéresse beaucoup à l'enseignement de la religion.

M. Boilet nous quittera pour pratiquer l'agronomie. Par ailleurs, le P. Champagne nous reviendra. Il nous faut donc trouver pour l'an prochain au moins deux professeurs...

B- Frères:

Nous avons actuellement deux laïcs qui s'occupent de l'entretien de la maison. Ils font très bien le travail qui leur est assigné, mais s'il était possible de les remplacer par des Frères cela nous épargnerait environ \$3,000.00 en salaires. Il nous faut aussi trouver pour septembre prochain un "appariteur" pour le laboratoire de chimie, car nous devons donner un cours en chimie avancée à environ 50 élèves... ce cours est presque exclusivement expérimental. Ce frère ou ce laïc devra posséder un certain degré d'instruction; il serait aussi chargé de la bibliothèque.

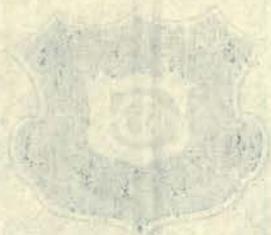
C-Aide pour l'économe... Il nous faudra aussi trouver un aide pour l'économe, surtout pour la tenue des livres, car l'économe doit enseigner.

D-Projet de construction: Comme les universités d'Ottawa et d'Alberta requièrent des laboratoires et une bibliothèque, nous avons demandé à M. Diamond de nous préparer un dessin préliminaire. Cela pourra coûter entre \$50,000.00 et \$60,000.00. Il nous faudra discuter avec le Conseil provincial la possibilité de financement d'un tel projet.

*J. Sibautomi*

Votre tout dévoué en JC et MI

College Saint John



EARNINGS STATE

FINANCIAL STATE

STATE OF ALBERTA

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 73,248

*McCuaig, McCuaig & Desrochers*  
*Barristers, Solicitors, Notaries*

*Stanley Harwood McCuaig, D. C., L. L. D.*  
*Eric A. D. McCuaig*  
*Louis A. Desrochers*

*McLeod Building*  
*Edmonton, Canada*

June 27, 1956.

Rev. Father G. Michaud, O.M.I.,  
Rev. Father J. Patoine, O.M.I.,  
9916 - 110th Street,  
EDMONTON, Alberta.



Dear Fathers:

RE: ST. JOHN'S COLLEGE

The Registrar permitted us to look at the mines and minerals report prepared by his staff. This document is not an official document, but merely an inter-office memo of the Land Titles Office. It does, however, contain the results of a historical search made by the Registrar's staff on the mines and minerals in the area.

We enclose a copy of this memorandum and request that you not disclose the source of information.

As you will see you own the mines and minerals other than coal on the college property. It might be well for you to reserve the mines and minerals if and when you make a sale so long as the mineral taxes are not too expensive. You have undoubtedly been paying taxes to the Provincial Government on these mines and minerals and you will have a good idea of the amount involved.

We have taken note of Father Patoine's instructions to us pertaining to the commission clause in the offer form. We shall vary it to read in such a manner that if a sale is made after the 1st of September to a purchaser introduced to you by an agent prior to the 1st of September, then such agent shall have earned his commission.

Yours truly,

McCUAIG, McCUAIG & DESROCHERS

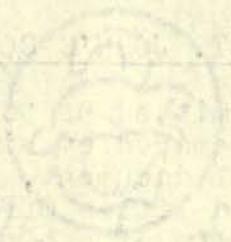
PER: *L.A. Desrochers*

LAD/bc

Handwritten text at the top of the page, possibly a name and address, which is mostly illegible due to fading.

Second line of handwritten text, also illegible.

Third line of handwritten text, illegible.



Fourth line of handwritten text, illegible.

Fifth line of handwritten text, illegible.

Sixth line of handwritten text, illegible.

Seventh line of handwritten text, illegible.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC.

Letters Patent issued on the 19th day of May, 1888 to Thomas Hourston of Edmonton settlement, for the most Southerly 20 chains in width of the fractional N.E.  $\frac{1}{4}$  of 28-52-24-4 concerning 80 acres more or less including the mines and minerals except coal which was reserved to His Majesty. Patent Title 309-B issued to Mr. Hourston. By transfer registered on the 6th of April, 1891, Mr. Hourston conveyed his interest to James C.C. Bremner who in turn disposed of same to Alexander Cameron Rutherford of Strathcona, Alberta. Title 20-G-1 issued to Mr. Rutherford on 28 June 1901 for the 80 acres in question.

Title 20-G-1 is alive for mines and minerals except coal in the said most southerly 20 chains in the N.E. of 28 except in those portions outlined in the sketch comprised in Rutherford Park and the Roman Catholic College being located in Bonnie Doon Subdivision.

With regard to Rutherford Park, Plan 3737 A 1 this was cancelled from Mr. Rutherford's Title 30-G-1 and Title 113-B-32 issued on the 29th April 1914 to the City of Edmonton for the surface and mines and minerals. The Park Title should now be amended to reserve coal which you will observe was reserved to the crown in the Letters Patent.

The Roman Catholic College site is covered by two Titles issued to Les Reverends Peres Oblats de Marie Immaculee des Territoires du Nord Quest N.D. One Title 185-M-12 issued on the 17th day of May 1910 to the church body contains 6.433 acres more or less and the other Title 84-R-13 issued on the 21 day of October, 1910 for 8.49 acres more or less. The two live church Titles cover the surface and all mines and minerals. Likewise these two surface Titles should be corrected to show a reservation for coal.

Except from memo dated October 27, 1949  
Gordon Gall to Mr. Thom



*Mason Road*

*McCuaig, McCuaig & Desrochers*  
*Barristers, Solicitors, Notaries*

*Stanley Harwood, McCuaig, D.C., L.L.D.*  
*Eric A. D. McCuaig*  
*Louis A. Desrochers*

*McLeod Building*  
*Edmonton, Canada*

June 22, 1956.

Rev. Father G. Michaud, O. M.I.,  
Rev. Father J. Patoine, O.M.I.,  
9916-110th Street,  
EDMONTON, Alberta.

Dear Fathers:

Re: St. John's College.

We enclose herewith four (4) copies of a form letter which we propose to write to the several agents you will be retaining for the sale of St. John's College, together with four (4) copies of the proposed form which you will sign, together with the agents. This last mentioned form contains the terms of the retainer along the lines outlined to us by Father Patoine.

We have delivered a copy of this letter and copies of the enclosure to Father Charron for delivery to Father Thibault.

Under the circumstances, we feel that the form is the only one we can provide so that you will not commit yourselves unnecessarily. In this way, written offers will come to you and you shall have time to consider them and if need be, discuss important terms with the offeror.

You will notice on the form that we have given the full legal description of the lands. Title No. 185-M-12, covering 6.443 acres, more or less, contains a Mines and Minerals note endorsed by the Land Titles Office staff. We have been unable to ascertain yet the results of the search made by the Land Titles Office on the ownership of Mines and Minerals in the lands covered by this title. We do not foresee, however, that you are too concerned about retaining title to the Mines and Minerals, but in any event, we would appreciate receiving your instructions on the subject.

Handwritten header text, possibly a name or address.

June 22, 1900.

HOWARD SMITH

Office of the Secretary of the Interior

Washington, D.C.

Dear Sir: We enclose herewith for you a copy of a report...

We have also enclosed a copy of this letter for delivery to the...

Under the circumstances, we feel that the form is...

You will notice on the form that we have given the...

Rev. Father G. Michaud, O.M.I.,  
Rev. Father J. Patoine, O.M.I.,

June 22, 1956.

This Title also reveals a Mechanics' Lien filed by The Cast Stone Construction Company Limited in the amount of \$767.70. The lien was registered on the 30th day of July, 1914. You have undoubtedly paid this sum to the contractor, O. Blais, or to the sub-contractor himself. The lien, however, is barred by the limitation period and shall not carry over to the title issued to the purchaser.

Your instructions to us were to forward the approved letter and form to the following agents:-

Herring & Co. Ltd.,  
Leah Agencies,  
Spencer & Grierson Ltd.,  
L. T. Melton Real Estate Ltd., and  
Robert Croteau, Esq.,

We are wondering whether you have given any thought to retaining Mutual Realty Company, which is owned and operated by two or three alumni of St. John's College.

We have taken upon ourselves to suggest in the draft form that the listing is only effective until the first day of September, 1956. If you wish to change the date, please let us know.

When the enclosed drafts have been approved by you, will you please advise us and we shall prepare the final papers which shall have to be signed by the officers of the congregation and forwarded to the several agents.

Yours very truly,

McCUAIG, McCUAIG & DESROCHERS,

Per

L.A. Desrochers

LAD/LC

Encs.

Rev. Father J. ...  
Rev. Father J. ...

The ...  
The ...  
The ...

Your instructions ...  
I am forwarding to the following agencies:-

- ...
- ...
- ...
- ...

...  
...  
...

...  
...  
...

When the enclosed ...  
...  
...

Yours very truly,  
...

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 73.248

EDMONTON, Alberta,  
June 22, 1956.

To: Herring & Co. Ltd.,  
Upst. 10529-Jasper Avenue,  
EDMONTON, Alberta.

We have been retained by the Congregation of Les Reverends Peres Oblats de Marie Immaculee des Territoires du Nord Ouest to assist in effecting a sale of St. John's College, at 8406-91st Street, Edmonton, Alberta.

The Congregation wishes you to act for it for the purpose of presenting offers along the terms set out in the enclosed letter signed by its officers.

As you will see, upon inspection, the College is situated on an area of land covering fourteen (14) acres, more or less, immediately East of Mill Creek and South of Rutherford School. There is a main brick building, a combined gymnasium and dormitory building, a convent building and other frame structures.

In the light of approaches made within recent months, the Congregation believes that the price asked is realistic.

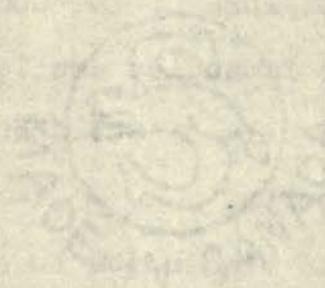
The particular form we are using in this transaction is rendered necessary by reason of the fact that the Congregation shall have to discuss with the purchaser, possession and payment terms. On the one hand, its educational program cannot be disturbed, while on the other it will have to build or acquire a new College building elsewhere.

We feel that the identity of the owner is sufficient to justify the proposed commission rates which we leave to you to clear with your local Real Estate Board.

If you agree to act in the manner described in the enclosed form, will you please sign the latter and return it to us at an

HOWARD SMITH

# GENCO BOND



## RAG CONTENT

early date.

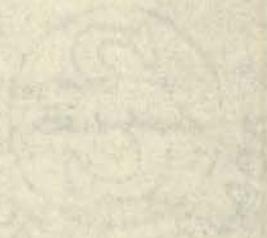
Yours very truly,

McCUAIG, McCUAIG & DESROCHERS,

Per \_\_\_\_\_

LAD/LC.

GENOVA BOND



GENOVA BOND

EDMONTON, Alberta,  
June 22, 1956.

To: Herring & Co., Ltd.,  
Upst. 10529-Jasper Avenue,  
EDMONTON, Alberta.

WE HEREBY OFFER TO RETAIN YOU for the purpose of presenting to us, through our solicitors, Messrs. McCuaig, McCuaig and Desrochers, 716-17 McLeod Building, Edmonton, Alberta, written offers for the purchase of lands and premises owned by us and known as St. John's College, 8406-91st Street, in the City of Edmonton, more particularly described as follows:-

Firstly: All that portion of Section Twenty-eight (28), Township Fifty-two (52), Range Twenty-four (24), West of the Fourth Meridian, in the Province of Alberta, in the Dominion of Canada, described as follows:- Commencing at a post planted on the East boundary of said Section Twenty-eight (28), at a distance of 43 chains North from the South-East corner of said Section 28, thence West at right angles with said East boundary, a distance of 16 chains and 17 links to a post planted on the East boundary of Rutherford Park, thence North along said East boundary of said Park a distance of 4 chains and 25 links to a post planted. Thence East a distance of 16 chains and 17 links to a post planted on the East boundary of said Section 28, thence South along said East boundary a distance of 4 chains & 25 links to the place of commencement;

Reserving thereout and therefrom for a street a strip of land one (1) chain wide and 4 chains and 25 links long across said land as shown on a Plan attached to D. B. No.4167 A.B., The land hereby described containing 6.443 acres, more or less.

Secondly: All that portion of Section Twenty-eight (28), Township Fifty-two (52), Range Twenty-four (24), West of the Fourth Meridian, in the Province of Alberta, Dominion of Canada, described as follows:-

Commencing at an iron bar planted 8 chains and 50 links South from the North-East corner of said Section, thence Southerly along the East boundary of said section, a distance of 5 chains and 25 links to an iron bar; thence West at right angles to the said East boundary a distance of 16 chains and 17 links to the East boundary of Rutherford Park thence North parallel to the East boundary of said Section 28, a distance of 5 chains and 25 links thence East a distance of 16 chains and 17 links to the place of commencement. Containing eight and forty-nine

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

# GENCO BOND



Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly a signature or additional information.

hundredths (8.49) acres, more or less, together with a strip of land 1 chain in width and 4 chains and 25 links long and shown as a part reserved on a Plan attached to D.B. #4167 A.B.

for the price of \$1,250,000.00.

Your authority is limited to obtaining written offers for submission to us as set out above and we reserve the right to refuse any and all offers notwithstanding their priority in time and the highest offer will not necessarily be accepted by us.

It is understood that we may retain the services of any number of agents for the purpose of obtaining offers and we reserve the right to negotiate and close a deal with any agent whose offer we consider most desirable from our standpoint.

Possession of the premises cannot be surrendered by us until a new College is built, or acquired. We shall, once a sale has been effected, commence and proceed as rapidly as possible to acquire other premises suitable to our needs in order to be in a position to surrender possession to the purchaser whose offer is accepted.

If the written offer presented by you is accepted, or if a sale is made to the purchaser introduced to us by you, we shall pay you, after the full purchase price has been paid to us, a commission based on the following tariff:-

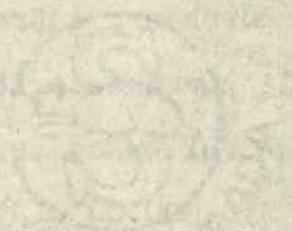
5% on the first \$50,000.00 of the sale price  
3% on the next \$450,000.00 of the sale price  
2% on the excess over and above \$500,000.00.

Your services are retained until the 1st day of September, A. D. 1956. No commission shall be paid if a sale is made after

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.

Main body of faint, illegible text, appearing to be several paragraphs of a document.

# GENOVA BOND



LABORATORY

Faint text at the bottom of the page, possibly a footer or concluding paragraph.

the 1st day of September, A. D. 1956.

LES REVERENDS PERES OBLATS DE MARIE  
IMMACULEE DES TERRITORIES DU NORD  
OUEST

PER \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

AGREED: -

HERRING & CO. LTD.,

Per \_\_\_\_\_

RECORDED  
INDEXED  
SEP 11 1956  
\_\_\_\_\_

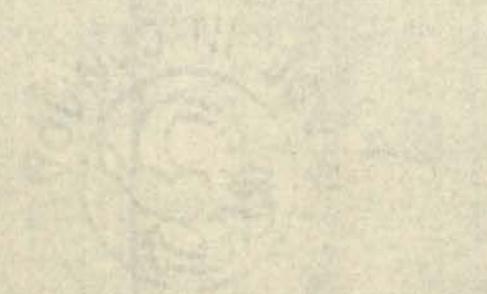
RECEIVED  
HERRING & CO. LTD.  
SEP 11 1956  
RECEIVED  
HERRING & CO. LTD.  
SEP 11 1956

MEMORANDUM

TO :

FROM :

MEMORANDUM



MEMORANDUM

TO :

FROM :

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 73.248

**ARCHIVES DU COLLEGE SAINT-JEAN**  
**DOSSIER DU FRERE ANTOINE KOWALCZYK, O.M.I.**

EDMONTON, -:- ALBERTA CANADA. 13 janvier 57

Au Révérend Père Guy Michaud, O.M.I. Provincial  
Edmonton, Alberta.

Révérend et **bian** cher Père,

Je ne pourrais jamais trop vous encourager à répondre affirmativement à la demande du R.P. Fortier concernant son voyage d'études en Europe.

Vous ne sauriez croire combien cette année d'études lui serait utile pour l'obtention de son titre, l'orientation de son enseignement et sa persévérance en cette matière.

Le Collège aussi profiterait de ce voyage, non seulement au point de vue "influence", mais surtout dans l'organisation de sa "chaire latine": tout nous fait défaut dans ce domaine, sauf les manuels de classe. Or, le Père, étant sur place, pourra nous procurer à prix réduit les collections, les cartes, les images, les films, et tout ce matériel devenu nécessaire pour l'enseignement du latin, ainsi que <sup>pour</sup> des études personnelles.

Espérant ne pas trop vous importuner par l'appui que je me permets d'apporter confidentiellement à la demande du Père Fortier,

Je demeure, Révérend Père, votre tout reconnaissant en Notre Seigneur et Marie Immaculée,

*A. Nadeau o.m.i.*  
A. Nadeau o.m.i.



le 6 Février

57

L'Honorable J.M. Déchéne, M.P.,  
Député d'Athabaska,  
Chambre des Communes,  
OTTAWA, Ontario.

Cher Monsieur Déchéne,

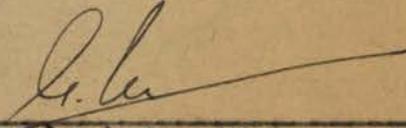
Vous vous souvenez sans doute que lors de l'entrevue que vous avez bien voulu accorder au Rév. Père Thibault et à moi-même le 31 décembre dernier, je vous ai fait part de l'intention que nous avons de solliciter un octroi du Gouvernement Fédéral en faveur de notre Collège St-Jean à Edmonton. Ce Collège bilingue dont le Cours des Arts<sup>x</sup> est affilié à l'Université d'Alberta, n'a jamais jusqu'ici reçu de subsides ni du Fédéral, ni du Gouvernement provincial, ...ni de Québec.

C'est pourquoi je vous fais parvenir la lettre ci-jointe du Rév. Père F. Thibault, O.M.I., recteur du Collège, par laquelle il vous fait connaître brièvement les motifs impérieux qui nous pressent actuellement de solliciter l'aide du Gouvernement Fédéral.

Il va sans dire que votre recommandation à l'appui de notre demande sera d'un grand poids et particulièrement appréciée de nous. Je tiens à vous en exprimer d'avance ma profonde gratitude, et je profite aussi de cette occasion pour vous dire de nouveau mon merci très sincère pour la bienveillance et l'aide si précieuse que vous nous avez toujours témoignées en toutes circonstances.

Daignez agréer, cher Monsieur Déchéne, l'expression renouvelée de mes respectueux hommages et de mes sentiments tout dévoués en N.S. et M.I.

*x une partie des Arts est reconnue  
par l'Université d'Alberta*

  
(Rév. Père) Guy Michaud, O.M.I.,  
Supérieur Provincial des Oblats  
de l'Alberta-Saskatchewan.

Incl.

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 73.248



Chambre des Communes  
Canada

OTTAWA, le 8 février 1957.

Rév. Père Guy Michaud, O.M.I.  
Supérieur provincial des Oblats  
de l'Alberta-Saskatchewan  
9916 - 110e Rue  
Edmonton, Alberta.

Cher révérend Père,

Je m'empresse de vous accuser réception de votre lettre du 6 courant, de même que de celle du révérend père Thibault, en date du 22 écoulé.

Soyez assuré que je donnerai à cette importante question mon attention toute spéciale. Les résolutions du Premier Ministre s'y rapportant viennent d'être adoptées par la Chambre et le projet de loi présenté. Veuillez trouver sous pli deux exemplaires en anglais et deux autres en français, soit pour vous et pour le père Thibault. A propos, vous me permettez d'adresser copie de la présente à ce dernier, je suppose.

Oserai-je vous engager à faire une étude assez approfondie de ce projet de loi et de procéder à la préparation d'une requête devant être soumise dès que les membres du Conseil auront été nommés. Il pourrait s'écouler quelques semaines avant que le bill soit finalement adopté par les deux Chambres et ledit Conseil établi. De là ma recommandation de préparer votre requête au préalable.

Avec mes salutations les plus cordiales, je demeure,  
révérend Père,

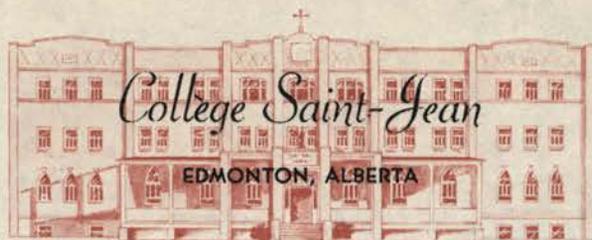
Respectueusement à vous,

J. Miville Déchène,  
député d'Athabasca.

JMD:cd

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 73.248



Le 18 septembre, 1957.

Révérend Père Provincial,

Par vous, je désire exprimer à la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, toute la reconnaissance que j'éprouve, quant au don qui va me permettre de compléter mon cours classique. Ce sera une bonne avance qui aidera beaucoup mes parents et mon oncle Pierre.

Je comprends que ce don n'a peut-être jamais été accordé par les Oblats en pareille circonstance et que cette faveur spéciale m'invite à faire de mon mieux afin de bien réussir et de choisir très consciencieusement ma vocation, bref, de donner ma vie entière à cette congrégation, si telle est la volonté de la Providence.

Respectueusement,

Joseph Gauthier-

Office of the  
Registrar General

EDMONTON, ALBERTA

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 73, 248

Collège St-Jean  
8406 - 91<sup>e</sup> rue  
Edmonton, Alberta  
Le 21 sept, 1957.

Rév. Père Provincial:

Je ne puis assez exprimer mes  
sentiments de remerciements à votre égard, car  
c'est à cause de votre aide financière que j'ai  
pu revenir au Collège cette année pour prendre  
ma Rhétorique.

Je puis vous assurer que je vais faire  
tout mon possible pour que cette année scolaire  
soit un véritable succès à tout point de vue.

Trille merci pour votre générosité, et vous  
pourrez être assuré de mes prières.

Sincèrement votre,  
Paul Brassard.

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 73,248



# Collège Saint-Jean

8406-91E RUE EDMONTON, ALTA.

le 20 novembre, 1958,  
Edmonton, Alberta.

T. R. Père Guy Michaud O.M.I., provincial,  
9916-110e rue,  
Edmonton, Alberta.

Père provincial,

Le Recteur et l'Amicale du Collège Saint-Jean vous invitent cordialement à la journée annuelle de leur Association, qui se tiendra le trente novembre.

Elle groupera les anciens élèves, les parents de nos étudiants actuels ainsi que tous les amis et bienfaiteurs de notre oeuvre.

Nous soulignerons à cette occasion le 25e anniversaire de sacerdoce du Révérend Père Georges Tétreault O.M.I. Le Père jubilaire a consacré presque toute sa vie sacerdotale à l'éducation dans notre maison, ainsi qu'en service paroissial dans les environs du collège comme vicaire ou curé-fondateur.

Au cours de la journée, il y aura différentes réunions et le soir à l'auditorium du Jubilé, nos philosophes présenteront la comédie classique: "L'Avare de Molière".

Nous espérons qu'il vous sera possible, cher Père, de rehausser notre fête de votre présence.

Bien vôtre en N.S. et M.I.

André Mercure ptre., O.M.I.  
Aumonier de l'Amicale

Collège Saint-Jean



1930  
L'Université  
L'Université

Le 15 Mars 1930  
Monsieur le Recteur  
Université de Saint-Jean  
L'Université

Je vous prie de bien vouloir agréer  
l'assurance de ma haute estime  
et de ma haute reconnaissance  
pour l'enseignement que vous m'avez  
donné pendant ces dernières années.

Je vous prie de bien vouloir agréer  
l'assurance de ma haute estime  
et de ma haute reconnaissance  
pour l'enseignement que vous m'avez  
donné pendant ces dernières années.

BARNS CLIFFE

LINEA BOND

MADE IN CANADA

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA  
ACC. 73.248

Collège Saint-Jean,  
8406 - 91<sup>e</sup> rue,  
Edmonton, Alberta.

Révérend Père Provincial, o.m.i.,  
Edmonton, Alberta.

Révérend Père Provincial,

Nous vous serions très reconnaissants si vous pouviez nous trouver quelques élèves pour les cours d'été que l'Université Laval a bien voulu organiser au Collège Saint-Jean, depuis quatre années, en faveur des instituteurs et institutrices bilingues de l'ouest canadien.

Il nous fait plaisir de vous annoncer que, tout dernièrement, une étudiante a obtenu, de l'Université de l'Alberta, une reconnaissance officielle pour tous les cours qu'elle a suivis ici depuis 1955. Ces cours étaient les suivants: Religion, Philosophie de l'Education, Dynamisme humain (psychologie), Philosophie thomiste, Histoire du Canada, Littérature française, Méthodologie du Français et Méthodologie de la Religion.

L'Université Laval recommencera ce cycle de huit cours en juillet et août prochains. Du 1<sup>er</sup> au 18 juillet, elle donnera la PHILOSOPHIE DE L'EDUCATION; du 20 juillet au 8 août, le cours de base en RELIGION. L'horaire de chaque jour comprendra 4 heures de cours, dont 2 durant l'avant-midi, de 10hrs à midi; et 2 durant l'après-midi, de 3hrs à 5hrs. (L'inscription aux cours se fera le 1<sup>er</sup> juillet, de 9hrs à 10hrs a.m.)

Voici les frais réduits au minimum:

	<u>Elève régulier</u> (-ère)	<u>Auditeur</u> (-trice)
Inscription	\$15.00	\$10.00
Cours (chacun)	\$30.00	\$20.00

*Les professeurs viennent de l'Université Laval.* Pension au Collège: \$65.00

Nous vous avons soumis tous ces renseignements avec la certitude que vous ferez tout en votre pouvoir pour que le plus grand nombre possible d'instituteurs et d'institutrices profitent des immenses avantages que procurent à un catholique ces cours de l'Université Laval.

Avril 1959.

Le responsable des cours d'été  
Collège Saint-Jean  
pour  
L'Université Laval  
Section des cours d'été en Alberta.

*Fernand Champagne*  
sur

Collège Saint-Jean  
5408 - 91<sup>e</sup> rue  
Edmonton, Alberta

Université de l'Alberta  
Edmonton, Alberta

Il vous est adressé par la poste un exemplaire de votre dossier de candidature pour l'admission à l'Université de l'Alberta. Ce dossier contient les renseignements nécessaires pour que vous puissiez être admis à l'Université de l'Alberta.

Il vous est adressé par la poste un exemplaire de votre dossier de candidature pour l'admission à l'Université de l'Alberta. Ce dossier contient les renseignements nécessaires pour que vous puissiez être admis à l'Université de l'Alberta.

Il vous est adressé par la poste un exemplaire de votre dossier de candidature pour l'admission à l'Université de l'Alberta. Ce dossier contient les renseignements nécessaires pour que vous puissiez être admis à l'Université de l'Alberta.

Il vous est adressé par la poste un exemplaire de votre dossier de candidature pour l'admission à l'Université de l'Alberta.

Université de l'Alberta

Université de l'Alberta

100.00  
200.00

100.00  
200.00

Université de l'Alberta  
Edmonton, Alberta

Université de l'Alberta

Il vous est adressé par la poste un exemplaire de votre dossier de candidature pour l'admission à l'Université de l'Alberta. Ce dossier contient les renseignements nécessaires pour que vous puissiez être admis à l'Université de l'Alberta.

Université de l'Alberta  
Edmonton, Alberta

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA  
ACC.



# Collège Saint-Jean

8406-91E RUE EDMONTON, ALTA.

Le 30 sept, 1959.

Cher P. Provincial,

merci pour les cartes que vous nous avez envoyées. Ça va... on approche 270 élèves... c'est le mieux qu'on a pu faire. On a de magnifiques classes... elles sont bien et belles. Tous en sont vraiment fiers. L'acoustique est très bonne. Plusieurs fruits sont éliminés; tout cela sera un aide appréciable au calme et à la tranquillité. Les autres travaux ne sont pas tous finis v.g. l'étude, les chambres des arts (corrigez le P. Lacerte, s'il dit encore les chambres des philo), le système P.A. & le système intercom. Mais on se sert de toutes ces choses déjà sur base temporaire exceptée l'étude. Le gymnase sert de salle d'étude.

P. Charron est parti en vacances. P. Langerin le remplace. Malgré son air oursou, il a plus de cœur et est plus humain que son prédécesseur. L'argent

n'est pas le sien. Il reconnaît qu'avec permission  
des autorités, il n'a qu'à se soumettre. En d'autres termes,  
je peux respirer, et lui parler sans recevoir des tétées.  
Le seul fait de pouvoir simplement parler est déjà  
un grand soulagement.

En somme, tout va bien. Personnellement,  
j'ai l'impression que plusieurs points essentiels  
dans l'éducation de nos garçons souffrent à cause  
du personnel limité. Presque tous les pères sont occupés  
toute la journée, et il faut aussi considérer les  
talents et les capacités physiques. C'est regrettable de  
ne pouvoir faire un meilleur travail.

Vous achèverez le chapitre, j'imagine. On espère  
qu'on n'aura pas trop à changer de nos bonnes vieilles  
habitudes. D'ailleurs les gens du chapitre connaissent  
bien la bonne vieille nature humaine.

Bonne chance. Heureux voyage de retour.  
Des saluts au P. Lacerte. (Dodgers contre Chicago Soc... demain).

Union de prières —

J. Pomerleau, omni.

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 73.248



# Collège Saint-Jean

8406-91E RUE EDMONTON. ALTA.

le 25 janvier, 1961

Très Révérend Père Guy Michaud, O.M.I. Prov.,  
Edmonton,  
Alberta.

Très Révérend Père,

La question d'obtenir une charte pour le Collège Saint-Jean s'était déjà posée dans le passé, par exemple lorsqu'il s'est agi d'organiser les cours d'été avec l'Université Laval. Récemment encore, lorsque nous avons composé un mémoire pour obtenir une exemption d'impôts de la Cité d'Edmonton, notre avocat nous fit valoir l'utilité de cette incorporation. C'est pourquoi, nous avons, pendant votre absence, approché un expert dans la question, M<sup>re</sup> Lucien Maynard. M. Maynard nous indiqua la nécessité de nous hâter, vu que le 24 janvier était le dernier jour où l'on pouvait présenter une telle pétition au gouvernement, si nous voulions qu'elle soit acceptée à la prochaine session.

Pressentis, quelques membres du conseil provincial nous ont indiqué de commencer les démarches nécessaires et de vous donner les raisons de procéder avec autant de hâte.

Cette incorporation civile pourra nous aider à obtenir des dons ou des octrois, à organiser d'autres écoles ou facultés et à sauvegarder les intérêts de la province oblate au cas où des difficultés financières surviendraient.

Veillez croire, révérend Père, à l'expression la plus sincère de mes sentiments de dévouement et de soumission,

En notre Seigneur et Marie Immaculée,

*Arthur Lacerte*  
Arthur Lacerte O.M.I. Recteur

# Collège Saint-Jean

3800 - 100th Avenue, Edmonton, Alberta  
Le 22 Janvier, 1958



PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA  
ACC. 73.248



# Collège Saint-Jean

8406-91E RUE EDMONTON, ALTA.

le 14 septembre, 1962.

R.P. Maurice Lafrance, O.M.I., Provincial,  
Maison Générale,  
290, Via Aurelia,  
Roma (629) Italia.

ARCHIVES ORIAT'S

O. M. I.

EDMONTON, ALBERTA

Révérend et cher Père,

J'ai pensé que vous aimeriez connaître les derniers développements au sujet de l'Ecole d'éducation. Le Ministre de l'Education nous convoquait à son bureau, le onze après-midi. En plus de notre délégation, il y avait le Président de l'Université, le Docteur Coutts et le Docteur Swift.

En résumé, on nous dit que le Board of Teacher Education and Evaluation avait gain de cause: que Laval ne sera pas reconnu; qu'on désirait une affiliation du Collège St-Jean à l'Université d'Alberta; qu'on nous accorderait deux ans et un cours d'études sensiblement identique à celui de Laval; que cette année, il ne fallait pas prendre d'élèves, ni continuer ce que nous avons commencé l'an dernier; que la mise en marche de leur projet prendrait au moins un an, puisque le Board ne sera convoqué qu'en octobre et que la collaboration Laval - Université d'Alberta au Collège St-Jean exigera beaucoup de démarches.

Le comité A.C.F.A. nous a demandé de surseoir pour un an. Vous pouvez un peu vous imaginer combien cela a dérangé: lettres et téléphones d'explications pour que les candidats de l'an dernier et ceux qui s'étaient annoncés puissent se caser ailleurs, à l'Université de l'Alberta ou dans l'Est. Certaines Révérendes Mères Provinciales sont fort désorientées et surtout déçues.

Veillez présenter au Très Révérend Père Général mes hommages de respect et de soumission. Je vous souhaite un excellent voyage; vous l'avez bien mérité.

Veillez croire, Révérend et bien cher Père, à mon amitié et à ma soumission filiale.

In <sup>to</sup> Jesu,

*A. Lacerte*

A. Lacerte, O.M.I.,

AL/gp

N.B.: Quant à l'affiliation à l'Université locale, je crois que vous savez que cela est le désir de Nos Seigneur les Archevêques.

Alberta

*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]*

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC.

pour leur vie spirituelle.

Veuillez croire à mon regret de ne pouvoir  
faire plus en ce moment.

Filialement votre in X<sup>te</sup>

A. Lacerte P.M.

Collège Saint-Jean

8406-91<sup>e</sup> rue

Edmonton, Alberta

[1963]

Re: Directeur Spirituel  
des frères cours.

Re: Père Provincial,

Présente, le Père Bilodeau decline cette charge, à cause de ses multiples occupations.

Le R. P. Pelletier accepte de leur donner deux conférences par mois. Ajoutées aux sermons des dévotions auxquelles ils peuvent assister, les frères auront de la même

le 4 avril

63

Son Excellence Mgr Henri Routhier, O.M.I.  
Evêché de McLennan  
McLennan, Alberta.

Excellence,

Je me suis permis de consulter le R.P. Lacerte au sujet de votre lettre d'abord au sujet de la quatrième année pour le baccalauréat en éducation. Cette quatrième année ne peut être prise au Collège mais les étudiants pourront la prendre dans n'importe quelle université soit: Edmonton, Saskatoon ou Ottawa; même Laval ou Montréal. En plus, des cours d'été permettront aux étudiants de compléter leur baccalauréat et d'obtenir leur certificat.

Le R.P. Lacerte suggérait qu'il serait peut-être possible pour Votre Excellence d'amorcer le sujet de l'intérêt avec les deux Supérieures Générales de la Providence et Ste-Chrétienne qui seront en Alberta sous peu si elles ne le sont pas déjà. Je suppose qu'elles vous rendront visite et il serait peut être possible pour vous à cette occasion de sonder le terrain.

Nous serions alors en mesure de savoir s'il y a possibilité de réunir les Supérieures Provinciales des différentes Congrégations à l'occasion de la bénédiction de la Cathédrale d'Edmonton le 1er mai. Nous pourrions, alors, leur suggérer le plan que vous énoncez dans votre lettre et je crois qu'une exposition du problème de vive voix rendrait le refus plus difficile pour elles. Qu'en pense, Votre Excellence?

Nous vous sommes bien reconnaissants du projet que vous me proposez au sujet des intérêts. Cependant, nous sommes passablement convaincus qu'un agrandissement au Collège coûtera un demi million. Nous considérons que vous faites votre large part en nous offrant \$100,000., sans intérêt pour dix ans. Cependant, ne serait-il pas possible de proposer aux religieuses qu'elles assument l'intérêt de \$200,00. sur une période de 10 à 15 ans. Ceci nous permettrait d'emprunter un autre \$200,000. que nous pourrions alors payer avec ce qui demeure de la présente dette. Ce ne sont là, Excellence, que des suggestions. Je m'excuse d'avoir fait quelques corrections au crayon sur votre lettre sachant, toutefois, que ce ne sera qu'un brouillon.

En vous remerciant à nouveau de l'intérêt que vous portez au Collège, je me redis,

Bien vôtre en N.-S. et M.-I.

M.J. Lafrance, o.m.i., Prov.

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 73,248



# Collège Saint-Jean

8406-91E RUE EDMONTON, ALTA.

Le 29 mai, 1963.

Rév. Père Provincial,  
9916 - 110 rue,  
Edmonton.

Mon révérend Père,

Les professeurs qui se rendent aux cours d'été se trouvent dans l'obligation d'être présents pour les dates d'admission. Plusieurs ne pourront faire la retraite avec nous. Je tâche de faire les arrangements nécessaires pour qu'ils la fassent ailleurs.

Il faudrait donc rayer les noms suivants de la liste des retraitants:

Adélarde Beauchamp  
Amédée Nadeau  
Gérard Forcade  
Georges Durocher  
Maurice Blackburn  
Thomas Bilodeau  
Guy Lacombe  
Severin Pelletier  
Georges Tétreault (douteux: sera probablement  
opéré le 20 juin)

Religieusement vôtre in Christo,

C.C. Rév. Père L.C. Latour,  
St-Albert, Alta.

*A. Lacerte*  
A. Lacerte, o.m.i.

College Saint-Jean

to be received

1911-1912  
1912-1913  
1913-1914

Les professeurs ont été nommés par le conseil d'administration.  
Le conseil d'administration a été élu par les élèves.  
Le conseil d'administration a le droit de nommer et de révoquer les professeurs.  
Le conseil d'administration a le droit de fixer les règlements de l'école.

Le conseil d'administration a le droit de nommer et de révoquer les professeurs.  
Le conseil d'administration a le droit de fixer les règlements de l'école.

- Monsieur Levesque
- Monsieur Lacombe
- Monsieur Lacroix
- Monsieur Larocque
- Monsieur Levesque
- Monsieur Lacombe
- Monsieur Lacroix
- Monsieur Larocque

George Lacombe (président) et les autres membres du conseil d'administration.

Collège Saint-Jean, Québec

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 73.248

le 11 mars

63

Révérend Père Arthur Lacerte, o.m.i., Sup.  
Collège St-Jean  
Edmonton, Alberta.

Révérend et bien cher Père,

Vous savez que le Révérend Père Ferland a été nommé Directeur spirituel des Frères coadjuteurs de notre province.

Ceci lui permettra de faire une direction sérieuse auprès de ces chers Frères. Dans le court temps où il a pu visiter votre Institution il s'est déjà rendu compte du besoin immédiat d'un préfet spirituel pour les Frères coadjuteurs au Collège St-Jean.

Par le passé vous avez eu le Père Nadeau que sa santé d'ailleurs ne permettra pas de continuer dans cette fonction. Il y a de sérieuses raisons pour que vous nommiez un préfet spirituel dans le plus court délai possible. Les Frères ont exprimé un désir unanime d'avoir comme préfet spirituel le Révérend Père Thomas Bilodeau. Je sais que ce pauvre Père est passablement surchargé mais d'un autre côté il faut envisager le fait que si nous ne donnons pas au moins une conférence spirituelle par semaine à nos Frères ils ne pourront tenir le coup.

Je vous serais reconnaissant si vous vouliez bien me dire ce que vous en pensez et s'il vous est possible de nommer le Révérend Père Bilodeau à cette fonction.

Bien vôtre en N.S. et M.I.

M.J. Lafrance, o.m.i., Prov.

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 73.248

*McCuaig, McCuaig, Desrochers, Beckingham & McDonald*  
*Barristers, Solicitors, Notaries*

*Stanley Harwood McCuaig, D.C., L.L.D.*  
*Eric A. D. McCuaig, D.C.*  
*Louis A. Desrochers*  
*John A. Beckingham*  
*David C. McDonald*

*McLeod Building*  
*Edmonton, Canada*

October 28th, 1964

Reverend Father M. Lafrance, OMI,  
9916 - 110th St.,  
EDMONTON, Alberta.

Dear Father Lafrance:

Re Estate of August Joseph Maure

You have asked us to let you know the contents of the Will of the late August Joseph Maure as it pertains to Le College St-Jean.

The relevant clause is III (d) which reads as follows:

"upon the death of the survivor of my said wife and my said sister all the rest and residue of my real and personal estate shall be conveyed and made over to the Roman Catholic Archdiocese of Edmonton for St. Joseph's Seminary, St. Albert and College St-Jean RRPP Edmonton to be used in such portions as they consider best for the advancement of education in these institutions and to assist worthy students entering the priesthood."

Yours truly,

McCUAIG, DESROCHERS & COMPANY,

Per *Desrochers*

LAD:o

Albany, New York, September 10, 1954  
The Honorable Earl Warren  
Washington, D.C.

Dear Mr. Chief Justice:

Enclosed for you are two copies of a letterhead memorandum from the Department of Education, dated August 25, 1954, which contains a copy of a letter from the Department of Education to the Commissioner of Education, State of New York, dated August 11, 1954.

Very truly yours,  
John Edgar Hoover

Enclosed for you are two copies of a letterhead memorandum from the Department of Education, dated August 25, 1954, which contains a copy of a letter from the Department of Education to the Commissioner of Education, State of New York, dated August 11, 1954.

The relief of the situation in the State of New York is a matter of national importance. It is a matter which has attracted the attention of the entire country. It is a matter which has caused much concern and anxiety to the people of the State of New York. It is a matter which has caused much concern and anxiety to the people of the entire country. It is a matter which has caused much concern and anxiety to the people of the entire country.

The relief of the situation in the State of New York is a matter of national importance. It is a matter which has attracted the attention of the entire country. It is a matter which has caused much concern and anxiety to the people of the State of New York. It is a matter which has caused much concern and anxiety to the people of the entire country. It is a matter which has caused much concern and anxiety to the people of the entire country.

Very truly yours,  
John Edgar Hoover

Enclosed for you are two copies of a letterhead memorandum from the Department of Education, dated August 25, 1954, which contains a copy of a letter from the Department of Education to the Commissioner of Education, State of New York, dated August 11, 1954.

For

cc:

XXXXXXXXXXXX 12806-113 Ave.,

le 26 avril 1965.

Réverend Père Arthur Lacerte, o.m.i.,  
Supérieur,  
Collège Saint-Jean,  
8406-9<sup>le</sup> Rue,  
Edmonton, Alta.

Cher Père Lacerte:-

Par les présentes, je veux vous faire part  
de la décision de notre dernier conseil à savoir que vos  
deux assesseurs sont:- le P. Fernand Champagne et le P.  
Dollard Desmarais. Félicitations à tous!

Voeux de succès dans vos oeuvres si  
apostoliques.

Que La Vierge Immaculée, Mère de notre  
divin Sauveur, vous guide toujours,

Fraternellement en N.S. et M.I.,

Georges-Marie Latour, o.m.i.,

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA  
ACC. 73.248

le 18 mars

65

Révérend Père Georges-Marie Latour, o.m.i., Provincial  
Crowfoot Indian School  
Cluny, Alberta.

Révérend et Cher Père,

Le 10 mars dernier le R.P. Lacerte, Gérard Tétreau, économe, et Joffre Pomerleau 1er assesseur, Fernand Champagne 2e assesseur étaient réunis avec les contracteurs, architectes et ingénieurs et moi-même en vue de revoir et d'accepter les diverses soumissions qui ont été offertes pour la construction du Collège St-Jean.

L'estimé première de l'architecte, au mois d'août dernier, avait été de \$650,000. pour la construction elle-même. Il était bien entendu que cette somme ne devait pas être dépassée. En vue de cela, nous avons reçu de Rome la permission de bâtir le Collège pour la somme de \$650,000 et l'autorisation et indult d'emprunter \$500,000. Or, voici que les architectes et les contracteurs nous annoncent que d'après les soumissions reçues, la construction proprement dite sans les frais des architectes et l'ameublement coûtera: 1. pour la bâtisse \$438,000., 2e. l'électricité avec une capacité qui permettra d'ajouter un étage sur le bâtiment de 1958, et 1965, \$90,000., 3e. la mécanique (chauffage avec une chaufferie séparée de la bâtisse principale qui pourra éliminer toutes les autres chaufferies soit dans le petit dortoir, le gymnase, le nouveau pavillon et celui de 1958 et le vieux collège (1911-1921)... \$197,000., total \$725,000.

Les frais des architectes seront de \$39,600.  
payables dans deux ans, total \$764,000.

Les autorités du Collège estiment que l'ameublement coûtera environ \$32,000. Donc, la construction totale comprenant les frais des architectes, des contracteurs, l'ameublement ne devront pas dépasser \$796,600.

Les raisons de l'augmentation imprévue furent données par les architectes et les contracteurs: 1. le 1er janvier le Gouvernement fédéral a imposé une taxe de 11% sur le matériel de

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT  
5720 S. UNIVERSITY AVE.  
CHICAGO, ILL. 60637

OFFICE OF THE DEAN  
5720 S. UNIVERSITY AVE.  
CHICAGO, ILL. 60637

ADMISSIONS  
5720 S. UNIVERSITY AVE.  
CHICAGO, ILL. 60637

STUDENT SERVICES  
5720 S. UNIVERSITY AVE.  
CHICAGO, ILL. 60637

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

R.P. Georges-Marie Latour, o.m.i., Provincial

---

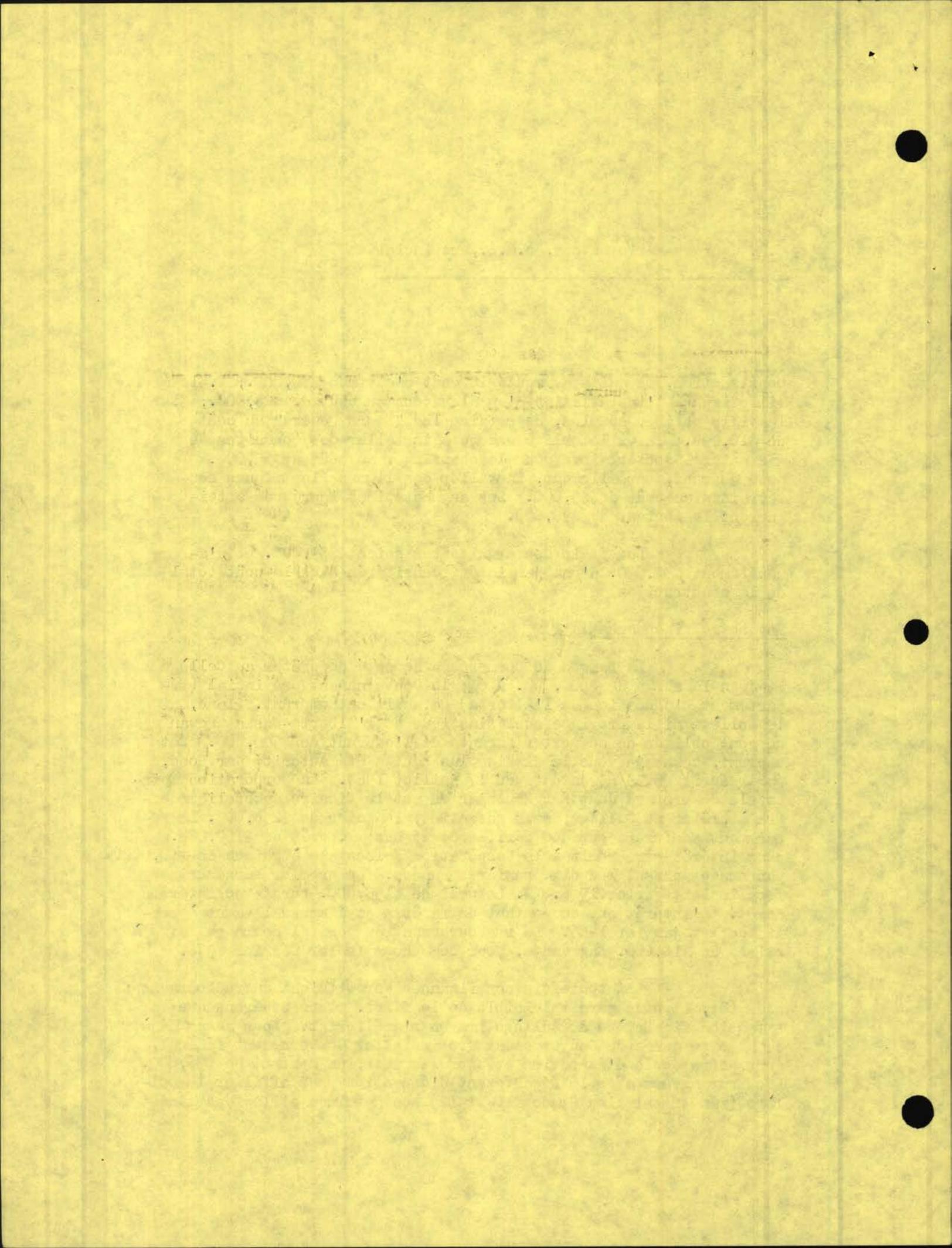
construction, ce qui a augmenté le coût d'environ \$50,000.; 2. la ville impose l'installation d'un élévateur au coût de \$28,000.; 3. la ville oblige, en plus, de refaire les "Storm Sewers" au coût de \$10,000.; la ville oblige encore à installer des conduites de gaz naturel souterraines pour le chauffage, au coût de \$5,000. Nous devons, pareillement, installer des lignes électriques souterraines au coût de \$5,000. Les augmentations imprévues atteindront le montant de \$98,000.

Les frais des architectes soient \$39,600. et d'ameublement \$32,000. n'ont jamais été considérés dans le coût total de la construction.

Moyens de financement:

La banque de Commerce a accepté de prêter au Collège St-Jean la somme de \$500,000. à 6%; le Gouvernement provincial (Département d'éducation de l'Alberta) garantit cet emprunt. Donc, ni le Collège ni la province ecclésiastique de l'Alberta-Saskatchewan ne sont obligés de se porter garants de l'emprunt de \$500,000. Cet emprunt, comme je vous le disais plus haut a été autorisé par Rome, par rescrit #5753/64 en date du 17 juillet 1964. La Corporation Episcopale de Grouard dont Mgr Routhier en est le Vicaire apostolique offre à prêter au Collège, sans garanties, la somme de \$250,000. Le paiement se ferait sur une période de 25 ans; 1. prêt de \$100,000. sans intérêt sera remis à la Corporation Episcopale à raison de \$10,000. par année pendant les dix premières années. Le premier versement se fera le 1er février 1966. 2. Le prêt de \$150,000. sera avec intérêts de 5%. L'intérêt sur ce montant devra être payé mensuellement à partir du 1er janvier 1965. Le remboursement du capital devra se faire à raison de \$10,000. par année, pour commencer le 1er février 1976.

Si toutefois nos finances permettaient un remboursement plus tôt, il nous serait loisible de le faire. Nous espérons que la situation financière du Collège ira en s'améliorant. Nous avons déjà reçu cette année du Gouvernement provincial et Gouvernement fédéral, pour notre école d'éducation et pour les arts, un montant de \$56,000. Les pourparlers avec le Département d'éducation pour affilier le Collège (immatriculation Grades 10-11-12) sont terminés et le Département



R.P. Georges-Marie Latour, o.m.i., Provincial

---

d'éducation nous a donné des conditions plus que satisfaisantes. Il s'agit maintenant de faire accepter la chose par l'entremise de qui le Gouvernement pourra nous payer un minimum de \$340.00 par élève pour nos 135 élèves en éducation. Les pourparlers cependant se continuent par des laïcs dans le but d'obtenir \$500. au lieu de \$340.00.

Nous sommes donc assurés de recevoir l'an prochain au delà de \$100,000 en octrois. Nous estimons que nos professeurs laïcs pourront nous coûter jusqu'à \$40,000. Il nous faudra déboursier environ \$63,500. pour rembourser l'emprunt, capital et intérêts. Il semble qu'il n'y a pas trop d'inquiétudes à financer la dette du Collège St-Jean étant donné qu'il n'a présentement aucune dette.

J'espère, mon très cher Père, que cela vous fera réaliser pourquoi j'ai dû prendre sur moi-même après avoir consulté les conseillers provinciaux de demander aux architectes d'aller de l'avant. Il reste maintenant à obtenir de Rome la permission de faire l'emprunt de \$250,000. du Vicaire de Grouard. Ceci ne devrait pas être trop difficile puisque lorsque nous avons reçu la permission d'emprunter \$500,000. de la Banque de Commerce, Rome avait été notifié que aurions bientôt à recourir à eux pour demander la permission d'emprunter \$250,000. de la Corporation Episcopale de Grouard.

Bien vôtre en N.-S. et M.-I.

M.J. Lafrance, o.m.i.

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 73.248



# Missionnaires Oblats de Marie Immaculée

Administration Provinciale

9916-110e Rue

Edmonton -- Alberta

le 18 mars 1965

Révérend Père Georges-Marie Latour, o.m.i., Provincial  
Crowfoot Indian School  
Cluny, Alberta.

Révérend et Cher Père,

Le 10 mars dernier le R.P. Lacerte, Gérard Tétreau, économiste, et Joffre Pomerleau 1er assesseur, Fernand Champagne 2e assesseur étaient réunis avec les contracteurs, architectes et ingénieurs et moi-même en vue de revoir et d'accepter les diverses soumissions qui ont été offertes pour la construction du Collège St-Jean.

L'estimé première de l'architecte, au mois d'août dernier, avait été de \$650,000. pour la construction elle-même. Il était bien entendu que cette somme ne devait pas être dépassée. En vue de cela, nous avons reçu de Rome la permission de bâtir le Collège pour la somme de \$650,000 et l'autorisation et indult d'emprunter \$500,000. Or, voici que les architectes et les contracteurs nous annoncent que d'après les soumissions reçues, la construction proprement dite sans les frais des architectes et l'ameublement coûtera: 1. pour la bâtisse \$438,000., 2e. l'électricité avec une capacité qui permettra d'ajouter un étage sur le bâtiment de 1958, et 1965, \$90,000., 3e. la mécanique (chauffage avec une chaufferie séparée de la bâtisse principale qui pourra éliminer toutes les autres chaufferies soit dans le petit dortoir, le gymnase, le nouveau pavillon et celui de 1958 et le vieux collège (1911-1921)... \$197,000., total \$725,000.

Les frais des architectes seront de \$39,600.  
payables dans deux ans, total \$764,000.

Les autorités du Collège estiment que l'ameublement coûtera environ \$32,000. Donc, la construction totale comprenant les frais des architectes, des contracteurs, l'ameublement ne devront pas dépasser \$796,600.

Les raisons de l'augmentation imprévue furent données par les architectes et les contracteurs: 1. le 1er janvier le Gouvernement fédéral a imposé une taxe de 11% sur le matériel de

REPUBLICAN PARTY

MEMORANDUM

TO :

FROM :

1. The purpose of this memorandum is to...

2. It is recommended that...

3. The following information...

4. The first item to be considered is the...

5. The second item to be considered is the...

6. The third item to be considered is the...

7. The fourth item to be considered is the...

8. The fifth item to be considered is the...

R.P. Georges-Marie Latour, o.m.i., Provincial

---

construction, ce qui a augmenté le coût d'environ \$50,000.; 2. la ville impose l'installation d'un élévateur au coût de \$28,000.; 3. la ville oblige, en plus, de refaire les "Storm Sewers" au coût de \$10,000.; la ville oblige encore à installer des conduites de gaz naturel souterraines pour le chauffage, au coût de \$5,000. Nous devons, pareillement, installer des lignes électriques souterraines au coût de \$5,000. Les augmentations imprévues atteindront le montant de \$98,000.

Les frais des architectes soient \$39,600. et d'ameublement \$32,000. n'ont jamais été considérés dans le coût total de la construction.

Moyens de financement:

La banque de Commerce a accepté de prêter au Collège St-Jean la somme de \$500,000. à 6%; le Gouvernement provincial (Département d'éducation de l'Alberta) garantit cet emprunt. Donc, ni le Collège ni la province ecclésiastique de l'Alberta-Saskatchewan ne sont obligés de se porter garants de l'emprunt de \$500,000. Cet emprunt, comme je vous le disais plus haut a été autorisé par Rome, par rescrit #5753/64 en date du 17 juillet 1964. La Corporation Episcopale de Grouard dont Mgr Routhier en est le Vicaire apostolique offre à prêter au Collège, sans garanties, la somme de \$250,000. Le paiement se ferait sur une période de 25 ans; 1. prêt de \$100,000. sans intérêt sera remis à la Corporation Episcopale à raison de \$10,000. par année pendant les dix premières années. Le premier versement se fera le 1er février 1966. 2. Le prêt de \$150,000. sera avec intérêts de 5%. L'intérêt sur ce montant devra être payé mensuellement à partir du 1er janvier 1965. Le remboursement du capital devra se faire à raison de \$10,000. par année, pour commencer le 1er février 1976.

Si toutefois nos finances permettaient un remboursement plus tôt, il nous serait loisible de le faire. Nous espérons que la situation financière du Collège ira en s'améliorant. Nous avons déjà reçu cette année du Gouvernement provincial et Gouvernement fédéral, pour notre école d'éducation et pour les arts, un montant de \$56,000. Les pourparlers avec le Département d'éducation pour affilier le Collège (immatriculation Grades 10-11-12) sont terminés et le Département

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

Le montant de 200,000 francs est affecté à la construction de la route de la commune de ...

Le montant de 100,000 francs est affecté à la construction de la route de la commune de ...

Montants affectés

Le montant de 500,000 francs est affecté à la construction de la route de la commune de ...

Le montant de 100,000 francs est affecté à la construction de la route de la commune de ...

R.P. Georges-Marie Latour, o.m.i., Provincial

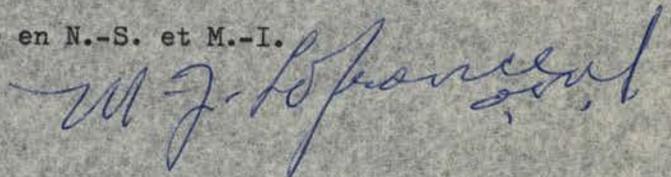
---

d'éducation nous <sup>J</sup> donné des conditions plus que satisfaisantes. Il ~~s'agit maintenant de faire accepter la chose par l'entremise de qui~~ le Gouvernement, ~~pourra~~ nous payer un minimum de \$740.00 par élève pour nos ~~150~~ <sup>élèves</sup> élèves en éducation. ~~Nous pourrions dépendant se~~ <sup>rembourser plus tôt en la faisant passer</sup> continuer par des laïcs dans le but d'obtenir \$500. au lieu de \$740.00.

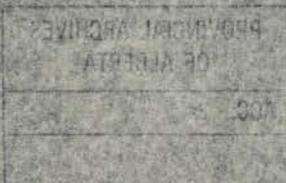
Nous sommes donc assurés de recevoir l'an prochain au delà de \$100,000 en octrois. Nous estimons que nos professeurs laïcs pourront nous coûter jusqu'à \$40,000. Il nous faudra déboursier environ \$63,500. pour rembourser l'emprunt, capital et intérêts. Il semble qu'il n'y a pas trop d'inquiétudes à financer la dette du Collège St-Jean étant donné qu'il n'a présentement aucune dette.

J'espère, mon très cher Père, que cela vous fera réaliser pourquoi j'ai dû prendre sur moi-même après avoir consulté les conseillers provinciaux de demander aux architectes d'aller de l'avant. Il reste maintenant à obtenir de Rome la permission de faire l'emprunt de \$250,000. du Vicaire de Grouard. Ceci ne devrait pas être trop difficile puisque lorsque nous avons reçu la permission d'emprunter \$500,000. de la Banque de Commerce, Rome avait été notifié que aurions bientôt à recourir à eux pour demander la permission d'emprunter \$250,000. de la Corporation Episcopale de Grouard.

Bien vôtre en N.-S. et M.-I.



M.J. Lafrance, o.m.i.







Missionnaires Oblats de Marie Immaculée

Administration Provinciale

9916 - 110e Rue  
Edmonton, Alberta

Missionary Oblates of Mary Imm.  
Provincial Administration

9916 - 110 Street  
Edmonton, Alberta  
March 10th, 1965

To: The Registrar  
North Alberta Land Registration District,  
Edmonton, Alberta

Dear Sir:

We hereby consent to the coal being excepted  
out of Titles Nos. 84-R-13 and 185-M-12.

Yours very truly,

Les REVERENDS PERES OBLATS DE  
MARIE IMMACULEE DES TERRITOIRES  
DU NORD-OUEST

Per: *M. J. Lafrance*

(Rev.) Maurice J. Lafrance, D.M.I.  
Provincial.

LAND REGISTRATION DISTRICT  
NORTH ALBERTA

Administration Provinciale de l'Éducation  
Administration Provinciale de l'Éducation



OF THE PROVINCE OF QUEBEC  
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC  
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Le présent document est le seul étant exigé  
par la loi, 44-45, 46-47, 48-49, 50-51, 52-53, 54-55, 56-57, 58-59, 60-61, 62-63, 64-65, 66-67, 68-69, 70-71, 72-73, 74-75, 76-77, 78-79, 80-81, 82-83, 84-85, 86-87, 88-89, 90-91, 92-93, 94-95, 96-97, 98-99, 100-101, 102-103, 104-105, 106-107, 108-109, 110-111, 112-113, 114-115, 116-117, 118-119, 120-121, 122-123, 124-125, 126-127, 128-129, 130-131, 132-133, 134-135, 136-137, 138-139, 140-141, 142-143, 144-145, 146-147, 148-149, 150-151, 152-153, 154-155, 156-157, 158-159, 160-161, 162-163, 164-165, 166-167, 168-169, 170-171, 172-173, 174-175, 176-177, 178-179, 180-181, 182-183, 184-185, 186-187, 188-189, 190-191, 192-193, 194-195, 196-197, 198-199, 200-201, 202-203, 204-205, 206-207, 208-209, 210-211, 212-213, 214-215, 216-217, 218-219, 220-221, 222-223, 224-225, 226-227, 228-229, 230-231, 232-233, 234-235, 236-237, 238-239, 240-241, 242-243, 244-245, 246-247, 248-249, 250-251, 252-253, 254-255, 256-257, 258-259, 260-261, 262-263, 264-265, 266-267, 268-269, 270-271, 272-273, 274-275, 276-277, 278-279, 280-281, 282-283, 284-285, 286-287, 288-289, 290-291, 292-293, 294-295, 296-297, 298-299, 300-301, 302-303, 304-305, 306-307, 308-309, 310-311, 312-313, 314-315, 316-317, 318-319, 320-321, 322-323, 324-325, 326-327, 328-329, 330-331, 332-333, 334-335, 336-337, 338-339, 340-341, 342-343, 344-345, 346-347, 348-349, 350-351, 352-353, 354-355, 356-357, 358-359, 360-361, 362-363, 364-365, 366-367, 368-369, 370-371, 372-373, 374-375, 376-377, 378-379, 380-381, 382-383, 384-385, 386-387, 388-389, 390-391, 392-393, 394-395, 396-397, 398-399, 400-401, 402-403, 404-405, 406-407, 408-409, 410-411, 412-413, 414-415, 416-417, 418-419, 420-421, 422-423, 424-425, 426-427, 428-429, 430-431, 432-433, 434-435, 436-437, 438-439, 440-441, 442-443, 444-445, 446-447, 448-449, 450-451, 452-453, 454-455, 456-457, 458-459, 460-461, 462-463, 464-465, 466-467, 468-469, 470-471, 472-473, 474-475, 476-477, 478-479, 480-481, 482-483, 484-485, 486-487, 488-489, 490-491, 492-493, 494-495, 496-497, 498-499, 500-501, 502-503, 504-505, 506-507, 508-509, 510-511, 512-513, 514-515, 516-517, 518-519, 520-521, 522-523, 524-525, 526-527, 528-529, 530-531, 532-533, 534-535, 536-537, 538-539, 540-541, 542-543, 544-545, 546-547, 548-549, 550-551, 552-553, 554-555, 556-557, 558-559, 560-561, 562-563, 564-565, 566-567, 568-569, 570-571, 572-573, 574-575, 576-577, 578-579, 580-581, 582-583, 584-585, 586-587, 588-589, 590-591, 592-593, 594-595, 596-597, 598-599, 600-601, 602-603, 604-605, 606-607, 608-609, 610-611, 612-613, 614-615, 616-617, 618-619, 620-621, 622-623, 624-625, 626-627, 628-629, 630-631, 632-633, 634-635, 636-637, 638-639, 640-641, 642-643, 644-645, 646-647, 648-649, 650-651, 652-653, 654-655, 656-657, 658-659, 660-661, 662-663, 664-665, 666-667, 668-669, 670-671, 672-673, 674-675, 676-677, 678-679, 680-681, 682-683, 684-685, 686-687, 688-689, 690-691, 692-693, 694-695, 696-697, 698-699, 700-701, 702-703, 704-705, 706-707, 708-709, 710-711, 712-713, 714-715, 716-717, 718-719, 720-721, 722-723, 724-725, 726-727, 728-729, 730-731, 732-733, 734-735, 736-737, 738-739, 740-741, 742-743, 744-745, 746-747, 748-749, 750-751, 752-753, 754-755, 756-757, 758-759, 760-761, 762-763, 764-765, 766-767, 768-769, 770-771, 772-773, 774-775, 776-777, 778-779, 780-781, 782-783, 784-785, 786-787, 788-789, 790-791, 792-793, 794-795, 796-797, 798-799, 800-801, 802-803, 804-805, 806-807, 808-809, 810-811, 812-813, 814-815, 816-817, 818-819, 820-821, 822-823, 824-825, 826-827, 828-829, 830-831, 832-833, 834-835, 836-837, 838-839, 840-841, 842-843, 844-845, 846-847, 848-849, 850-851, 852-853, 854-855, 856-857, 858-859, 860-861, 862-863, 864-865, 866-867, 868-869, 870-871, 872-873, 874-875, 876-877, 878-879, 880-881, 882-883, 884-885, 886-887, 888-889, 890-891, 892-893, 894-895, 896-897, 898-899, 900-901, 902-903, 904-905, 906-907, 908-909, 910-911, 912-913, 914-915, 916-917, 918-919, 920-921, 922-923, 924-925, 926-927, 928-929, 930-931, 932-933, 934-935, 936-937, 938-939, 940-941, 942-943, 944-945, 946-947, 948-949, 950-951, 952-953, 954-955, 956-957, 958-959, 960-961, 962-963, 964-965, 966-967, 968-969, 970-971, 972-973, 974-975, 976-977, 978-979, 980-981, 982-983, 984-985, 986-987, 988-989, 990-991, 992-993, 994-995, 996-997, 998-999, 1000-1001, 1002-1003, 1004-1005, 1006-1007, 1008-1009, 1010-1011, 1012-1013, 1014-1015, 1016-1017, 1018-1019, 1020-1021, 1022-1023, 1024-1025, 1026-1027, 1028-1029, 1030-1031, 1032-1033, 1034-1035, 1036-1037, 1038-1039, 1040-1041, 1042-1043, 1044-1045, 1046-1047, 1048-1049, 1050-1051, 1052-1053, 1054-1055, 1056-1057, 1058-1059, 1060-1061, 1062-1063, 1064-1065, 1066-1067, 1068-1069, 1070-1071, 1072-1073, 1074-1075, 1076-1077, 1078-1079, 1080-1081, 1082-1083, 1084-1085, 1086-1087, 1088-1089, 1090-1091, 1092-1093, 1094-1095, 1096-1097, 1098-1099, 1100-1101, 1102-1103, 1104-1105, 1106-1107, 1108-1109, 1110-1111, 1112-1113, 1114-1115, 1116-1117, 1118-1119, 1120-1121, 1122-1123, 1124-1125, 1126-1127, 1128-1129, 1130-1131, 1132-1133, 1134-1135, 1136-1137, 1138-1139, 1140-1141, 1142-1143, 1144-1145, 1146-1147, 1148-1149, 1150-1151, 1152-1153, 1154-1155, 1156-1157, 1158-1159, 1160-1161, 1162-1163, 1164-1165, 1166-1167, 1168-1169, 1170-1171, 1172-1173, 1174-1175, 1176-1177, 1178-1179, 1180-1181, 1182-1183, 1184-1185, 1186-1187, 1188-1189, 1190-1191, 1192-1193, 1194-1195, 1196-1197, 1198-1199, 1200-1201, 1202-1203, 1204-1205, 1206-1207, 1208-1209, 1210-1211, 1212-1213, 1214-1215, 1216-1217, 1218-1219, 1220-1221, 1222-1223, 1224-1225, 1226-1227, 1228-1229, 1230-1231, 1232-1233, 1234-1235, 1236-1237, 1238-1239, 1240-1241, 1242-1243, 1244-1245, 1246-1247, 1248-1249, 1250-1251, 1252-1253, 1254-1255, 1256-1257, 1258-1259, 1260-1261, 1262-1263, 1264-1265, 1266-1267, 1268-1269, 1270-1271, 1272-1273, 1274-1275, 1276-1277, 1278-1279, 1280-1281, 1282-1283, 1284-1285, 1286-1287, 1288-1289, 1290-1291, 1292-1293, 1294-1295, 1296-1297, 1298-1299, 1300-1301, 1302-1303, 1304-1305, 1306-1307, 1308-1309, 1310-1311, 1312-1313, 1314-1315, 1316-1317, 1318-1319, 1320-1321, 1322-1323, 1324-1325, 1326-1327, 1328-1329, 1330-1331, 1332-1333, 1334-1335, 1336-1337, 1338-1339, 1340-1341, 1342-1343, 1344-1345, 1346-1347, 1348-1349, 1350-1351, 1352-1353, 1354-1355, 1356-1357, 1358-1359, 1360-1361, 1362-1363, 1364-1365, 1366-1367, 1368-1369, 1370-1371, 1372-1373, 1374-1375, 1376-1377, 1378-1379, 1380-1381, 1382-1383, 1384-1385, 1386-1387, 1388-1389, 1390-1391, 1392-1393, 1394-1395, 1396-1397, 1398-1399, 1400-1401, 1402-1403, 1404-1405, 1406-1407, 1408-1409, 1410-1411, 1412-1413, 1414-1415, 1416-1417, 1418-1419, 1420-1421, 1422-1423, 1424-1425, 1426-1427, 1428-1429, 1430-1431, 1432-1433, 1434-1435, 1436-1437, 1438-1439, 1440-1441, 1442-1443, 1444-1445, 1446-1447, 1448-1449, 1450-1451, 1452-1453, 1454-1455, 1456-1457, 1458-1459, 1460-1461, 1462-1463, 1464-1465, 1466-1467, 1468-1469, 1470-1471, 1472-1473, 1474-1475, 1476-1477, 1478-1479, 1480-1481, 1482-1483, 1484-1485, 1486-1487, 1488-1489, 1490-1491, 1492-1493, 1494-1495, 1496-1497, 1498-1499, 1500-1501, 1502-1503, 1504-1505, 1506-1507, 1508-1509, 1510-1511, 1512-1513, 1514-1515, 1516-1517, 1518-1519, 1520-1521, 1522-1523, 1524-1525, 1526-1527, 1528-1529, 1530-1531, 1532-1533, 1534-1535, 1536-1537, 1538-1539, 1540-1541, 1542-1543, 1544-1545, 1546-1547, 1548-1549, 1550-1551, 1552-1553, 1554-1555, 1556-1557, 1558-1559, 1560-1561, 1562-1563, 1564-1565, 1566-1567, 1568-1569, 1570-1571, 1572-1573, 1574-1575, 1576-1577, 1578-1579, 1580-1581, 1582-1583, 1584-1585, 1586-1587, 1588-1589, 1590-1591, 1592-1593, 1594-1595, 1596-1597, 1598-1599, 1600-1601, 1602-1603, 1604-1605, 1606-1607, 1608-1609, 1610-1611, 1612-1613, 1614-1615, 1616-1617, 1618-1619, 1620-1621, 1622-1623, 1624-1625, 1626-1627, 1628-1629, 1630-1631, 1632-1633, 1634-1635, 1636-1637, 1638-1639, 1640-1641, 1642-1643, 1644-1645, 1646-1647, 1648-1649, 1650-1651, 1652-1653, 1654-1655, 1656-1657, 1658-1659, 1660-1661, 1662-1663, 1664-1665, 1666-1667, 1668-1669, 1670-1671, 1672-1673, 1674-1675, 1676-1677, 1678-1679, 1680-1681, 1682-1683, 1684-1685, 1686-1687, 1688-1689, 1690-1691, 1692-1693, 1694-1695, 1696-1697, 1698-1699, 1700-1701, 1702-1703, 1704-1705, 1706-1707, 1708-1709, 1710-1711, 1712-1713, 1714-1715, 1716-1717, 1718-1719, 1720-1721, 1722-1723, 1724-1725, 1726-1727, 1728-1729, 1730-1731, 1732-1733, 1734-1735, 1736-1737, 1738-1739, 1740-1741, 1742-1743, 1744-1745, 1746-1747, 1748-1749, 1750-1751, 1752-1753, 1754-1755, 1756-1757, 1758-1759, 1760-1761, 1762-1763, 1764-1765, 1766-1767, 1768-1769, 1770-1771, 1772-1773, 1774-1775, 1776-1777, 1778-1779, 1780-1781, 1782-1783, 1784-1785, 1786-1787, 1788-1789, 1790-1791, 1792-1793, 1794-1795, 1796-1797, 1798-1799, 1800-1801, 1802-1803, 1804-1805, 1806-1807, 1808-1809, 1810-1811, 1812-1813, 1814-1815, 1816-1817, 1818-1819, 1820-1821, 1822-1823, 1824-1825, 1826-1827, 1828-1829, 1830-1831, 1832-1833, 1834-1835, 1836-1837, 1838-1839, 1840-1841, 1842-1843, 1844-1845, 1846-1847, 1848-1849, 1850-1851, 1852-1853, 1854-1855, 1856-1857, 1858-1859, 1860-1861, 1862-1863, 1864-1865, 1866-1867, 1868-1869, 1870-1871, 1872-1873, 1874-1875, 1876-1877, 1878-1879, 1880-1881, 1882-1883, 1884-1885, 1886-1887, 1888-1889, 1890-1891, 1892-1893, 1894-1895, 1896-1897, 1898-1899, 1900-1901, 1902-1903, 1904-1905, 1906-1907, 1908-1909, 1910-1911, 1912-1913, 1914-1915, 1916-1917, 1918-1919, 1920-1921, 1922-1923, 1924-1925, 1926-1927, 1928-1929, 1930-1931, 1932-1933, 1934-1935, 1936-1937, 1938-1939, 1940-1941, 1942-1943, 1944-1945, 1946-1947, 1948-1949, 1950-1951, 1952-1953, 1954-1955, 1956-1957, 1958-1959, 1960-1961, 1962-1963, 1964-1965, 1966-1967, 1968-1969, 1970-1971, 1972-1973, 1974-1975, 1976-1977, 1978-1979, 1980-1981, 1982-1983, 1984-1985, 1986-1987, 1988-1989, 1990-1991, 1992-1993, 1994-1995, 1996-1997, 1998-1999, 2000-2001, 2002-2003, 2004-2005, 2006-2007, 2008-2009, 2010-2011, 2012-2013, 2014-2015, 2016-2017, 2018-2019, 2020-2021, 2022-2023, 2024-2025, 2026-2027, 2028-2029, 2030-2031, 2032-2033, 2034-2035, 2036-2037, 2038-2039, 2040-2041, 2042-2043, 2044-2045, 2046-2047, 2048-2049, 2050-2051, 2052-2053, 2054-2055, 2056-2057, 2058-2059, 2060-2061, 2062-2063, 2064-2065, 2066-2067, 2068-2069, 2070-2071, 2072-2073, 2074-2075, 2076-2077, 2078-2079, 2080-2081, 2082-2083, 2084-2085, 2086-2087, 2088-2089, 2090-2091, 2092-2093, 2094-2095, 2096-2097, 2098-2099, 2100-2101, 2102-2103, 2104-2105, 2106-2107, 2108-2109, 2110-2111, 2112-2113, 2114-2115, 2116-2117, 2118-2119, 2120-2121, 2122-2123, 2124-2125, 2126-2127, 2128-2129, 2130-2131, 2132-2133, 2134-2135, 2136-2137, 2138-2139, 2140-2141, 2142-2143, 2144-2145, 2146-2147, 2148-2149, 2150-2151, 2152-2153, 2154-2155, 2156-2157, 2158-2159, 2160-2161, 2162-2163, 2164-2165, 2166-2167, 2168-2169, 2170-2171, 2172-2173, 2174-2175, 2176-2177, 2178-2179, 2180-2181, 2182-2183, 2184-2185, 2186-2187, 2188-2189, 2190-2191, 2192-2193, 2194-2195, 2196-2197, 2198-2199, 2200-2201, 2202-2203, 2204-2205, 2206-2207, 2208-2209, 2210-2211, 2212-2213, 2214-2215, 2216-2217, 2218-2219, 2220-2221, 2222-2223, 2224-2225, 2226-2227, 2228-2229, 2230-2231, 2232-2233, 2234-2235, 2236-2237, 2238-2239, 2240-2241, 2242-2243, 2244-2245, 2246-2247, 2248-2249, 2250-2251, 2252-2253, 2254-2255, 2256-2257, 2258-2259, 2260-2261, 2262-2263, 2264-2265, 2266-2267, 2268-2269, 2270-2271, 2272-2273, 2274-2275, 2276-2277, 2278-2279, 2280-2281, 2282-2283, 2284-2285, 2286-2287, 2288-2289, 2290-2291, 2292-2293, 2294-2295, 2296-2297, 2298-2299, 2300-2301, 2302-2303, 2304-2305, 2306-2307, 2308-2309, 2310-2311, 2312-2313, 2314-2315, 2316-2317, 2318-2319, 2320-2321, 2322-2323, 2324-2325, 2326-2327, 2328-2329, 2330-2331, 2332-2333, 2334-2335, 2336-2337, 2338-2339, 2340-2341, 2342-2343, 2344-2345, 2346-2347, 2348-2349, 2350-2351, 2352-2353, 2354-2355, 2356-2357, 2358-2359, 2360-2361, 2362-2363, 2364-2365, 2366-2367, 2368-2369, 2370-2371, 2372-2373, 2374-2375, 2376-2377, 2378-2379, 2380-2381, 2382-2383, 2384-2385, 2386-2387, 2388-2389, 2390-2391, 2392-2393, 2394-2395, 2396-2397, 2398-2399, 2400-2401, 2402-2403, 2404-2405, 2406-2407, 2408-2409, 2410-2411, 2412-2413, 241



Missionnaires Oblats de Marie Immaculée

Administration Provinciale MISSIONARY OBLATES OF MARY IMM.  
9916 - 110e Rue  
Edmonton, Alberta

Provincial Administration  
9916 - 110 Street  
Edmonton, Alberta  
March 11, 1965

F.G. Stewart  
Deputy Provincial Treasurer  
C. -406 Terrace Building  
Edmonton, Alberta.

Re: Le Collège St-Jean d'Edmonton

I hereby certify that at a duly constituted council meeting of Les Révérends Pères Oblats des Territoires du Nord-Ouest, held on the 2nd of July 1964 at Edmonton, approval was given to the Council of Directors of Le Collège Saint-Jean d'Edmonton to borrow money not exceeding \$600,000.00 by the sale of bonds or debentures.

Yours truly,

*M. J. Lafrance*  
Maurice J. Lafrance, o.m.i.  
Provincial.

|                    |
|--------------------|
| PROVINCIAL ARCHIVE |
| EDMONTON, ALBERTA  |
| DATE: _____        |
| BY: _____          |



xxxxxxx 12806 - 113è Avenue

le 24 juin 1965

Maître Lucien Maynard, C.R.  
Président général de l'ACFA  
10008 - 109è rue  
Edmonton.

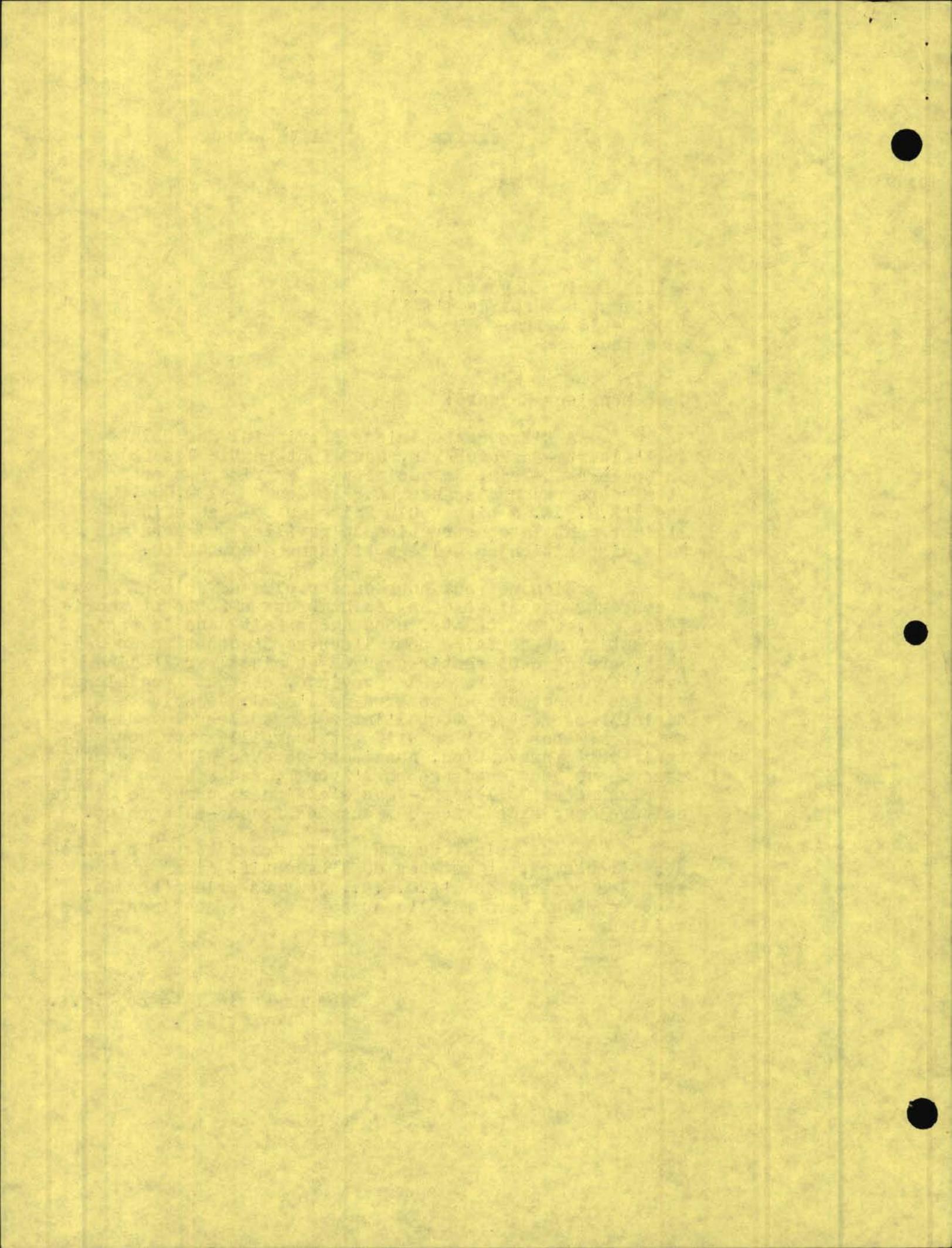
Cher Monsieur Maynard:

A titre de Supérieur Provincial des Oblats de l'Alberta-Saskatchewan, dont font partie les Oblats du Collège St-Jean, je désire vous exprimer ma profonde et sincère reconnaissance pour le don de \$100,000.00 que l'A.C.F.A. a bien voulu faire au Collège afin de l'aider dans la construction du pavillon qui sera mis à la disposition du Collège bilingue d'éducation.

Rien ne peut nous causer plus de joie et nous encourager davantage dans les nombreux efforts et sacrifices que, comme Oblats, nous avons fait dans le passé et continuons de faire pour l'œuvre d'éducation du Collège, que de nous sentir appuyés et aidés par l'élite canadienne-française de la province, et tout spécialement par les directeurs et membres de l'ACFA. Je sais tout le désintéressement et tout l'intérêt avec lequel vous-même et les membres de l'Exécutif ont travaillé pour nous obtenir cette subvention. Aussi est-ce avec plus de confiance encore que nous envisageons l'avenir, sachant que de plus en plus notre Collège St-Jean s'affirmera comme le Centre culturel par excellence de tous les franco-albertains.

Vous priant de vous faire mon interprète auprès des Directeurs, et membres de l'Exécutif, ainsi que de tous les membres de l'A.C.F.A., je vous prie d'agréer, cher Monsieur Maynard, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Georges-Marie Latour, o.m.i.  
Provincial .



le 5 août 1966

Révérend Père A. Lacerte, o.m.i.  
Supérieur  
Collège St-Jean  
Edmonton.

Cher Père Lacerte,

Comme je vous l'ai mentionné dernièrement, je ne serai pas à Edmonton le 15 août. C'est pourquoi je vous délègue pour recevoir les voeux du Frère Poirier, et vous sous-délègue pour recevoir ceux du Frère René Lamothe, de Grouard.

Voici ce que m'écrivait le RP. Exner, supérieur du Scolasticat de Battleford, à ce sujet, le 5 juillet dernier:

"Thank you very kindly for accepting to receive the vows of Brother Poirier on Aug. 15. I would also kindly ask you to receive the vows of Brother Rene Lamothe of Grouard who is presently with Brother Poirier at St. John's College and who will also renew his vows on Aug. 15. Along with this letter I am sending you some formulae oblationis. Please have each Brother write out two copies of the said formula: one for the Secretariate General in Rome and one for our records here. Thank you in advance for your trouble".

Je vous remercie de bien vouloir me remplacer pour cette rénovation. Ci-joint les formules d'oblation que m'a transmises le Père Exner.

Fraternellement vôtre en N.S. et M.I.

Incl.

Provincial.



PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC.



# Collège Saint-Jean

8406-91E RUE EDMONTON, ALTA.

le 1 sept / 66

Cher Père Provincial

Le Père Lacerte me dit qu'il n'a pas de copie de l'arrangement supérieur - recteur de l'Université d'Ottawa, auriez-vous la bonté de me faire parvenir votre copie - nous pourrions la faire photocopier ici et l'étudier en conseil - c-à-d les deux conseils réunis.

Je vous fais parvenir la réponse à la demande de voyage de P. Dubé - avec le P. Lacerte je me pose le problème de permission antécédente pour deux autres Pères.

Votre très dévoué

J. Hubert

Envoyée copie.

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 73.248



# Collège Saint-Jean

8406-91E RUE EDMONTON, ALTA.

le 2 novembre 1966

Rév. Père Provincial, O.M.I.  
12806 - 113<sup>e</sup> Avenue  
Edmonton, Alberta

Révérend Père,

Le Recteur et le Bureau des Gouverneurs du Collège  
Saint-Jean vous invitent cordialement à une réception  
qui aura lieu au Collège le 9 novembre, 1966, de 6 à 8 heures p.m.

pour signaler la visite parmi nous de

M. G.H. Dagneau

Directeur du Service du Canada d'outre-frontières  
Ministère des Affaires culturelles, Québec, P. Q.

et pour inaugurer officiellement

l'affiliation de la section des Arts à l'Université  
d'Alberta.

A. Lacerte, O.M.I.

1911-1912

1911-1912

1911-1912

|                                   |
|-----------------------------------|
| PROVINCIAL ARCHIVES<br>OF ALBERTA |
| ACC. 73,248                       |
|                                   |

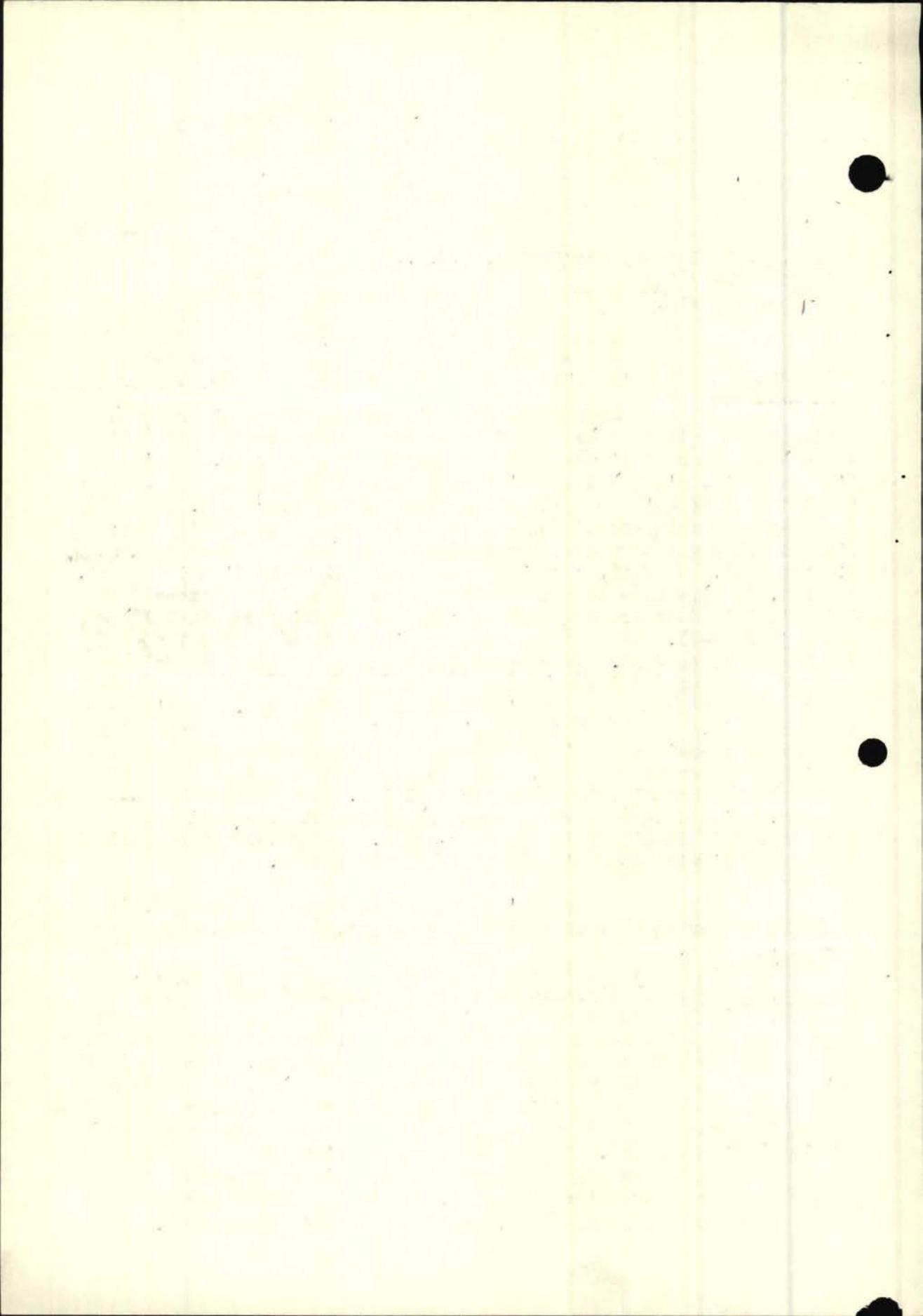
Brownson Hall  
University of Notre Dame  
Notre Dame, Indiana,  
46556 - U.S.A.  
le 30 octobre 1967

Rév. P. G.-M. Latour, Provincial, O.M.I.,  
9916-110e rue  
Edmonton, Alberta.

Cher Père Provincial,

Sans doute y a-t-il quelque chose d'étrange à écrire cette lettre après le séjour de plus d'une semaine que j'ai passé à Edmonton où j'aurais pu vous parler de vive voix. Si je ne l'ai pas fait, c'est à cause d'un malentendu et d'un point de vue que je n'ai modifié qu'à la suite d'une conversation avec le P. Thibault. Le malentendu est survenu lors de notre conversation au téléphone: j'avais cru comprendre que vous seriez au Collège le lendemain dans l'avant-midi. De fait, vous êtes venu après dîner et j'étais absent. En plus, le Père Lacerte nous avait dit que vous étiez indisposé et cela m'a laissé croire que vous ne vous présenteriez pas au Collège cette journée-là. Le point de vue que j'ai modifié juste avant mon départ est le suivant. Je croyais que nos délibérations au Collège avaient pour but d'arriver à une certaine entente parmi le personnel oblat de Saint-Jean au sujet d'un candidat au rectorat. Je n'y voyais pas plus loin. Le Père Thibault m'a fait remarquer que vous seriez heureux de connaître nos idées là-dessus, puisque ayant la responsabilité de la décision ultime, vous aimeriez y jeter le plus de lumière possible avant d'arriver à cette décision. La remarque était pleine de sens. J'ai essayé de vous appeler à ce moment (vendredi dans la matinée), mais il n'y avait pas de réponse. Les réservations étaient faites sur l'avion pour l'après-midi à trois heures.

Quoiqu'il en soit de ce long préambule, je voudrais présentement vous communiquer mes pensées et mes attitudes sur la question. Je vous envoie la copie de deux pages que les Pères du Collège ont entre les mains. D'abord, I - Successeur au R.P. Lacerte, Recteur, où j'essaye en toute franchise d'énumérer soit mes lacunes, soit les inconvénients qu'entraînerait ma nomination, soit encore les qualités que je remarque chez le P. François McMahon. Deux points sur mon propre compte exigent des commentaires. Lorsque je dis qu'il n'est pas indispensable que je finisse ma thèse, je me place dans la perspective que voici. J'ai présentement le Masters (Candidate to the Doctorate) et cela est suffisant pour l'enseignement au Collège et même à l'Université. Je concède le fait qu'un doctorat peut apporter un certain prestige à l'institution, mais ce prestige prend une valeur relative dans notre situation. Si le P. McMahon devait être libéré de certaines occupations, je les assumerais volontiers.



D'ailleurs, après avoir vu les Pères du Collège surchargés et devant parfois négliger escamoter des aspects essentiels de la pastorale, j'accorde beaucoup moins d'importance aux recherches spécialisées que je fais présentement. Je ne me sentirais pas frustré si je devais cesser tout de suite mes études à Notre Dame pour aller prêter main forte au Collège. Le deuxième commentaire porte sur la "raison d'ordre personnel". Je soumetts cette raison comme étant sérieuse et je ne voudrais pas qu'elle prenne l'allure d'une échappatoire. D'autre part, il ne faudrait pas laisser son imagination s'envoler; par exemple, je n'ai aucune intention de quitter la Congrégation. Si c'était le cas, j'insisterais pour finir ma thèse.

En second lieu, II. Proposition, qui sera discutée, je l'espère, lorsque le P. Lacerte sera de retour au Collège au début de novembre.

Je reviens du Collège Saint-Jean avec des impressions diverses. La nomination du P. Lacerte aura secoué la plupart des Pères et des laïcs au Collège. Elle aura également fait apparaître plus clairement que jadis l'intérêt et l'engagement de tout ce monde à l'oeuvre du Collège. L'idée se fait que nous pourrons avoir un laïc comme recteur lorsque la chose sera possible, que la tâche des Oblats au Collège se limitera d'ici quelques années (5? 10?) à une oeuvre plus directement pastorale. Cela ne veut pas dire que ceux qui enseignent des matières "profanes" devront s'en départir.

Il m'a semblé que quelques Pères étaient physiquement fatigués et comme je le signalais plus haut, on ne peut pas toujours subvenir à tous les besoins spirituels des élèves. D'autre part, il y a dans la communauté du Collège un potentiel évident pour une oeuvre commune (déjà en grande partie réalisée), pour des échanges vrais, pour se mettre en état de recherche en commun comme le désire Vatican II. Il me semble que ce sont là des points positifs qui étaient difficilement discernables il y a trois ans.

Et voilà les quelques idées que je voulais vous livrer. Elles sont nécessairement limités, mais elles se veulent toujours franches.

Bonne santé. Que le Seigneur vous garde dans sa paix.

*In Xto + M.D.*  
*Thomas Bilodeau, O.M.I.*

Thomas Bilodeau, O.M.I.

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 73.248

Successeur au R.P. Lacerte, Recteur.MOI - MEME

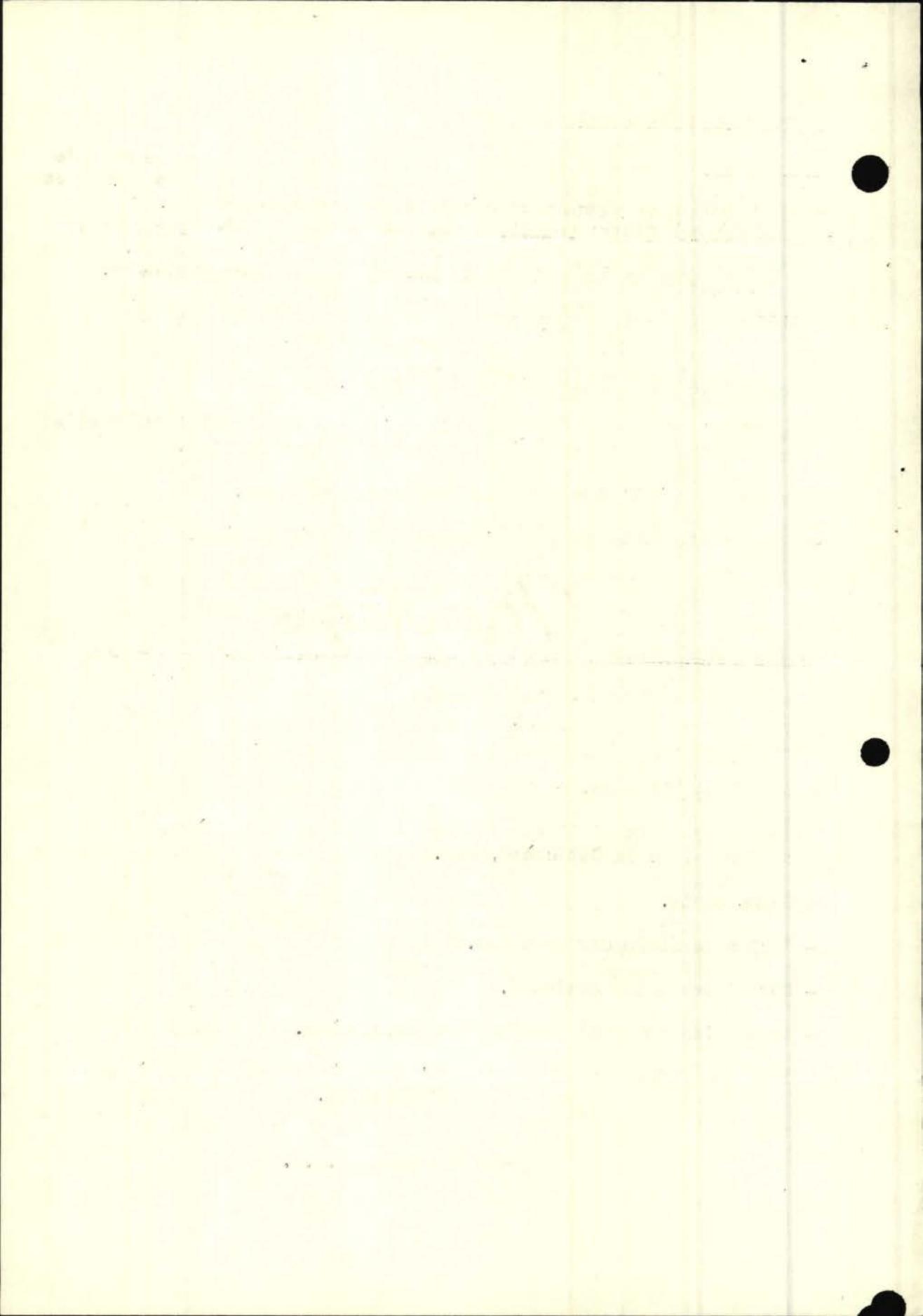
- Age avancé pour changer complètement de genre de travail.
  - a) Thèse à finir: (ce n'est pas indispensable; cf. explication orale.)
  - b) Orientation vers et préférence nette pour l'enseignement.
- Difficulté de me sentir faisant oeuvre sacerdotale dans une charge semblable.
- Antipathie pour un travail administratif.
- Raison d'ordre personnel qui fait qu'il y a une possibilité réelle que les choses aillent très mal avec moi comme Recteur.
- Me sens mal à l'aise dans les relations publiques.
- Absence d'expérience dans l'administration financière.

#####

P. François McMahon

- Homme de "vision" et d'envergure.
- Entre-gens.
- Excellent bilingue.
- Semble avoir saisi l'orientation de l'oeuvre du Collège, de la pastorale, de la Catéchèse, etc.
- Bonne santé.
- Facile de dialoguer avec lui.
- Certainement pas craintif.
- Assez bien connu et accepté dans le diocèse.
- Aventurier dans ses buts bien qu'ouvert à la critique et à la rectification.

Thomas Bilodeau, O.M.I.



PROPOSITION

Je propose que le P. François McMahon, à titre d'assistant-recteur, soit reconnu comme celui qui doit s'initier pour une période de quatre mois à prendre les fonctions de recteur du Collège Saint-Jean quitte à prolonger cette initiation si le P. McMahon en exprime le désir et/ou le P. Arthur Lacerte et/ou les deux vice-recteurs (P. Champagne et P. Lacombe) le jugent opportun, quitte également à cesser cette initiation au bout de quatre mois si le P. McMahon et/ou le P. Lacerte et/ou la communauté oblate le jugent opportun.

Cette proposition se fait dans le contexte que voici:  
 Dans l'hypothèse où nous accepterions comme recteur un Père qui n'est pas du Collège Saint-Jean, il semble bien que nous aurons à attendre à fin de l'année académique 1967-68 avant que ce Père puisse se rendre au Collège. La période de son initiation serait forcément abrégée. En plus, il serait difficile de remercier ce Père de ses services si l'on (lui ou nous) constate qu'il n'est pas à la hauteur de la tâche. Pour ce qui est du Père Rainville, il se peut qu'il puisse venir tout de suite. S'il venait, ce serait à titre de recteur ou de recteur éventuel. Comment alors opter pour une autre personne si le P. Rainville ne peut remplir sa tâche?

La proposition ci-jaut offre les avantages suivants:

- 1o Elle formule une décision de nature à soulager la tension chez certains parmi nous.
- 2o Elle nous permet un certain lapse de temps où nous pouvons continuer nos délibérations.
- 3o Elle permet au P. Champagne de continuer son travail déjà lourd sans l'obliger à quêter notre aide à tout bout de champ.
- 4o Elle nous donne la possibilité de voir quelqu'un à l'oeuvre sans que nous soyons obligés de faire un choix définitif. Après une période de quatre mois, le P. Lacerte, les vice-recteurs, la communauté oblate devraient s'exprimer sur ce qu'ils pensent du P. McMahon comme recteur. S'ils ne sont pas satisfaits, il nous resterait assez de temps pour en initier un autre.

Thomas Bilodeau, O.M.I.

